

Ovin Québec

Poste-Publications Canadienne No. 40049100



31^e Assemblée générale annuelle
AVIS DE CONVOCATION

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, QC, J4H 4E7
Tél. : 450 679-0540 p. 8484 * Télécopieur : 450 674-4415
www.agneauduquebec.com

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247
info@cepoq.com * www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

239, route 204, Saint-Damase, QC G0R 2X0
Téléphone: 418 359-3832* Télécopieur: 418 359-3172
sempq@cepoq.com * www.sempq.com

En page couverture : Fermes Solidar

Rédacteurs

Amina Baba-Khelil	Laurence Maignel
Sylvain Blanchette	Hélène Méthot
François Castonguay	Cathy Michaud
Dany Cinq-Mars	Robie Morel
Langis Croft	Geneviève Pouliot
Marion Dallaire	Gaston Rioux
Marie Desjardins	Mireille Thériault
Catherine Element-Boulianne	Marie-Eve Tremblay
Joannie Lassonde	Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

automne 2012

volume 12, numéro 4

Mot du président Maintenir le développement	03
Mot de la direction Les dossiers 2011/2012	05
Actualités À nos moutons	09
Marché Agneaux lourds transigés au Québec et en Ontario - Agneaux de lait et légers transigés au Québec - Inventaire du troupeau ovin	10
Agence de vente des agneaux lourds Calendrier	12
Agence de vente des agneaux lourds Des documents essentiels à la commercialisation des agneaux lourds	13
Race pure Enregistrement des animaux et responsabilités d'un éleveur de races pure	14
Excellence Souligner l'excellence !	16
Traçabilité Quels avantages peut-on tirer en privilégiant une pratique de déclaration courante chez ATQ ?	18
Production ovine laitière La vérification annuelle du système de traite, une routine à instaurer !	19
Production ovine laitière Sang neuf pour les brebis laitières : petite histoire qui mènera loin	20
Décisions gouvernementales Tout change... même le monde de la recherche !	22
Génétique Un programme GenOvis adapté pour une meilleure rentabilité !	23
Recherche Nouveau projet ! Valorisation des indicateurs de qualité de carcasse et des outils d'amélioration génétique pour le perfectionnement du produit mis en marché et de l'efficacité du travail	26
Recherche Nouveau projet ! Analyse de la variabilité génétique des races ovines canadiennes à partir des informations généalogiques de la Société canadienne d'enregistrement des animaux.	28
Programme québécois d'assainissement Tableau Maedi visna	31
Santé Votre troupeau est-il prêt pour l'hiver ?	32
Recherche L'insémination avec semence congelée... à la rescousse de l'amélioration et de la diversité génétique de nos troupeaux !	34
Chronique du berger Un programme de santé et sécurité sur votre ferme, y avez-vous pensé ?	36

Avis de convocation | 40



Maintenir le développement



Comme à chaque année, c'est avec enthousiasme que j'aborde la saison automnale, période clé pour les travaux aux champs, mais également au niveau de la reprise des activités syndicales. C'est toutefois avec une certaine préoccupation concernant notamment le prix des intrants, les prix de vente sur le marché, de même que l'intervention des programmes de soutien en place que je planifie les actions que nous aurons à mener afin de maintenir et assurer la rentabilité de nos entreprises.

L'accroissement du prix des grains connu au cours des derniers mois a un impact important sur l'engraissement de nos agneaux. Récemment, nous interpellions le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, afin de partager notre inquiétude face à la montée du prix des grains et, notamment, de son impact sur la production d'agneaux lourds. Confiants de leur compréhension de la conjoncture actuelle, nous comptons sur la définition prochaine d'un programme visant à apporter les liquidités nécessaires à l'achat des intrants pour l'engraissement des agneaux, dans l'attente de l'indexation du modèle ASRA qui captera, éventuellement, cet accroissement des coûts. Cette intervention est importante afin de maintenir le développement amorcé depuis les dernières années et ainsi éviter de déstructurer la filière.

Je tiens d'ailleurs à mentionner que les prix de vente des agneaux lourds sont les plus élevés dans l'ensemble du territoire nord-américain. Il s'agit d'un accomplissement pour l'Agence de vente des agneaux lourds et cela vient boucler la boucle de cinq années d'efforts soutenus et de travail acharné entre les producteurs ovins du Québec et les acheteurs d'agneaux lourds. Les conditions de marché de la viande ovine au Canada ne sont actuellement pas faciles compte tenu de l'abondance de viande d'agneau et des inventaires qui se sont accrus au cours de la dernière année. La résultante combinée avec la hausse des prix des grains est une arrivée massive d'agneaux sur le marché et une chute drastique des prix que l'on connaît depuis le mois de juin. Dans la conjoncture actuelle, notre structure de mise en marché est, plus que jamais, indispensable à la pérennité de la filière et notre positionnement sur les marchés.

La campagne promotionnelle de reconnaissance de l'agneau du Québec est le résultat d'un continuum d'activités visant à positionner le produit et le différencier auprès de la clientèle, notamment en marquant les carcasses ovines du logo *Agneau du Québec*. Les récentes négociations avec les acheteurs d'agneaux lourds démontrent leur intérêt de maintenir leur lien d'affaires avec l'agneau du Québec et ils sont confiants de pouvoir maintenir leurs parts de marché avec ce produit. Toutefois, il s'agit actuellement d'un lourd défi que de concurrencer des produits qui arrivent à des coûts vraiment moindres sur le marché. Il est d'une responsabilité commune, tant pour les producteurs que les acheteurs, d'assurer l'efficacité dans la mise en marché du produit. Au niveau de la production, cela passe par une meilleure gestion des coûts de production et par la sélection de pratiques moins coûteuses.

En ce sens, le Centre d'étude sur les coûts de production a entamé, au cours de la dernière année, une étude sur les coûts de production dans le secteur ovin, dont nous recevrons les données au mois de novembre prochain. Les résultats préliminaires démontrent une croissance du nombre d'agneaux vendus par brebis. Toutefois, le nombre de kilogrammes vendus par brebis est légèrement moindre que le modèle actuel. Sans sonner l'alarme, nous pouvons déjà conclure que la donnée théorique de 55 kilos vendus dans le modèle de 2006 était supérieure à la réalité, ce qui vient corroborer nos interventions de la dernière année auprès de la Financière. La donnée enquêtée en 2011 sera vraiment un portrait des entreprises spécialisées en place. Il sera d'ailleurs important, lors de l'intégration de ce nouveau coût de production dans le cadre du programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), de trouver écoute auprès de la Financière agricole et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec afin que ce programme de soutien du revenu de même que tous les autres programmes ponctuels à notre secteur ne visent pas uniquement un accroissement de productivité mais bien un accroissement d'efficacité économique des entreprises. La production ovine est une production dont la force se situe dans la valorisation des fourrages et l'occupation des territoires québécois. Ces éléments devront être pris en compte dans l'analyse que nos vis-à-vis feront des programmes actuels et de ceux à venir.

Au nom des membres du conseil d'administration de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et en mon nom personnel, nous tenons à réitérer notre

appui au système de traçabilité actuellement en place. Cet outil est indispensable afin de diminuer les risques potentiels liés à la propagation des maladies dans le troupeau. Il faut cependant demeurer vigilant quant à l'utilisation des données de la traçabilité dans le cadre de l'application du programme ASRA sans, au préalable s'assurer de tous les appuis nécessaires d'Agri-traçabilité Québec (ATQ) et du gouvernement en place afin que tous les maillons de la filière respectent les exigences de la traçabilité et l'appliquent. Cela passe nécessairement par l'application de l'identification de la traçabilité par le producteur, mais également par les transporteurs et les différents intervenants qui prennent possession des animaux au cours de leur vie.

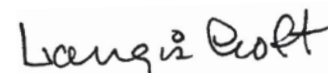
Plus près de nous, la Fédération dans le cadre des démarches de l'Union des producteurs agricoles dans l'UPA du futur, entreprend une évaluation de la structure actuelle de la Fédération et des syndicats ovins spécialisés. En tant que président de la Fédération depuis près de 12 ans maintenant, je peux vous assurer que la force d'une organisation réside dans le dynamisme de ses membres et de l'implication qu'ils y accordent. Des projets, tels que l'identification permanente, mais surtout l'Agence de vente des agneaux lourds, ont nécessité un long processus de consultation et d'implication des producteurs. Cette démarche collective a toutefois mené à de bons résultats et à l'atteinte d'objectifs précis. Le processus de consultation qui sera proposé aux syndicats régionaux est une réflexion auprès des producteurs, sur le maintien de la structure en place ou sur la la modification de cette dernière afin de continuer, voire bonifier, la dynamique que nous connaissons actuellement en région. Il est clair que la réalité des

producteurs a changé depuis la fondation de la Fédération en 1981. Il s'agit donc du moment propice pour réfléchir sur ce que l'on veut améliorer pour s'assurer d'avoir la meilleure structure permettant d'atteindre encore de belles réalisations et la mise sur pied de projets collectifs qui assureront la pérennité de la production ovine du Québec.

Parallèlement à la consultation faite par notre Fédération, la Fédération canadienne du mouton est à revoir sa structure et son fonctionnement. Nous avons, en tant que province membre de la Fédération canadienne, à proposer des moyens d'assurer l'efficacité de la structure canadienne, qui, rappelons-le, est constituée de provinces différentes en tant que type de production et de vision. Nous serons donc invités à proposer une structure pour l'avancement de la production canadienne certes, mais également l'avancement de la production ovine québécoise dans cette structure.

Je termine en vous invitant à l'assemblée générale annuelle de la Fédération qui se tiendra, les 15 et 16 novembre prochains, à Victoriaville. Cette année, une activité spéciale pour célébrer le 5^e anniversaire de l'Agence de vente sera organisée à laquelle seront invités les producteurs de même que les intervenants qui agissent de près dans la mise en marché des agneaux lourds.

En espérant vous voir en grand nombre dans les assemblées générales de vos syndicats ovins, où j'aurai le plaisir de vous rencontrer, je vous souhaite un très bel automne.



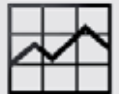
Les dossiers

2011/2012



Une autre année financière qui se termine et voici venu le temps de faire le bilan des activités et réalisations ayant retenu notre attention au cours de la dernière année. L'évolution des conditions du marché, en passant par la planification de la Fédération du futur, voilà autant de sujets qui seront abordés sommairement dans ce texte mais sur lesquels vous aurez l'occasion d'interpeller les représentants de votre Fédération lors de la tournée des assemblées régionales annuelles des syndicats ovins.

» L'état des marchés



La production ovine canadienne a historiquement emprunté un cycle de production d'un peu moins de quatre années durant lesquelles, dans un premier temps les cours augmentent compte tenu du faible volume d'ovins mis en marché, notamment dû à un accroissement du cheptel, pour ensuite diminuer graduellement lorsque tous les agneaux sont mis en marché. Cette année, l'impact s'est fait sentir de manière plus marquée puisque trois éléments majeurs convergeaient simultanément vers cette fin de cycle : soit le contexte économique moins favorable à l'achat de produit de luxe, le coût élevé des intrants et les inventaires élevés d'ovins. Ainsi, après les sommets de prix atteints en 2011 et au début de 2012, un recul sur les cours a été constaté au début de la situation estivale, qui s'est pas la suite accentué durant le troisième trimestre de 2012 (voir les graphiques de la section *Marché* présentés aux pages 10 et 11).

Les secteurs de l'agneau de lait et léger ont connu des ajustements de prix à la baisse en 2012 comparativement à 2011. Ces diminutions sont constatées principalement en Ontario et dans l'Ouest canadien, tant pour les agneaux de lait que les agneaux léger, où les cours observés en septembre 2012 ont atteint un niveau plancher en novembre 2008. Au Québec, les prix de ces catégories d'agneaux semblent se stabiliser à des niveaux près de ceux de 2011.

La grande différence entre ces deux marchés est un certain niveau de stabilité des prix en faveur du Québec comparativement aux prix observés dans les provinces plus à l'ouest. En fait, depuis 2007, les prix des agneaux de lait vendus au Québec et en Ontario¹ ont suivi une tendance similaire à l'exception de l'absence d'extrêmes de prix au Québec. La présence d'acheteurs réguliers et l'intérêt d'offrir aux producteurs de bonnes conditions

de vente pourraient expliquer cette observation, qui n'est également pas étrangère à la présence de l'Agence de vente dans le secteur de l'agneau lourd dont les conditions de vente sont connues à l'avance.

Compte tenu qu'un certain volume d'agneaux de lait sont destinés à l'engraissement, les acheteurs-finisseurs connaissent à l'avance les marges bénéficiaires potentielles sur les agneaux et sont prêts à payer de meilleurs prix afin de se garantir un approvisionnement à long terme.

Au niveau des **agneaux lourds**, les cours ont décliné dans l'ensemble du territoire nord-américain depuis le mois



de juin 2012 à l'exception du Québec où l'entente de prix négociée en vertu de la Convention de mise en marche des agneaux lourds (CMMALO) convient des prix pour des périodes de trois mois à l'avance pour les agneaux lourds mis en marché. Cependant, les conditions de vente au Québec n'ont toutefois pas été épargnées de la chute des cours et les volumes importants livrés ailleurs au Canada puisqu'à compter de la mi-juillet, des surplus ont été constatés par rapport à la demande.

Les agneaux offerts sous engagement annuel ont obtenu le prix négocié alors qu'un ajustement a été appliqué aux autres agneaux. Au moment d'écrire ces lignes, environ 4 000 agneaux ont été livrés selon les modalités de surplus prévues à la CMMALO. Pour la période de juin à août 2012, les prix moyens payés en Ontario étaient de 6,89 \$/kg comparativement à 8,83 \$/kg sur le marché québécois. Pour l'instant, les représentants des différentes provinces confirment que les inventaires diminuent de même qu'une partie des sujets gardés pour le développement du cheptel reproducteur qui est mis en marché. Cela corrobore le fait qu'aucune reprise de prix n'a encore été constatée sur le marché ontarien et des volumes d'agneaux albertains étaient offerts, sur le marché local, à 5,29 \$/kg carcasse malgré l'arrivée prochaine de la fête de l'Aïd El Khebir.

Les prévisions



La vente massive d'agneaux de l'Ouest sur le marché québécois devrait se prolonger encore pour quelques mois. Le retour à l'équilibre pourrait se faire au début de l'année 2013 où les volumes mis en marché auront retrouvé leur niveau historique. Pour ce qui est des cours dans le reste du Canada, ils devraient subir une correction par rapport au niveau plancher actuellement constaté. Toutefois, l'évolution du contexte économique et le prix des grains demeurent deux variables à suivre de près puisqu'ils ont un impact direct sur le marché de l'agneau lourd. De même, certains producteurs pourront tenter d'être opportunistes et de profiter du faible prix

des agneaux de lait afin d'effectuer de l'engraissement, ce qui pourrait maintenir élevé le nombre d'agneaux lourds à mettre en marché au niveau canadien et avoir un impact sur le prix.

Le talon d'Achille du secteur est bien entendu l'absence d'inventaire prévisionnel pancanadien et d'échange officielle d'informations entre les provinces. Au cours des prochains mois, la Fédération, en collaboration avec la Fédération canadienne du mouton se pencheront sur la problématique.

¹Ontario Sheep Marketing Agency, 2012.

La gestion des agneaux en surplus : Le fonctionnement

Lorsque la quantité offerte d'agneaux lourds excède la demande des acheteurs, la Fédération peut vendre un certain nombre de ces agneaux excédentaires selon le mécanisme de gestion des surplus en vigueur dans la CMMALO. Elle offre d'abord des agneaux aux acheteurs ayant un contrat annuel, ensuite aux autres acheteurs. Le prix convenu pour les agneaux en surplus est de 8 % inférieur au prix en vente hebdomadaire prévu à la convention pour la semaine de livraison concernée. La Fédération peut également convenir toutes autres ententes de vente des agneaux excédentaires, même si les conditions de vente ne sont pas définies à la CMMALO, s'il elle le juge pertinent pour l'intérêt des producteurs et le maintien du marché.

Tous les agneaux livrés en engagement hebdomadaire sont affectés par la gestion du surplus puisque l'Agence effectue un *pool* de prix de ces agneaux. Ainsi, le prix versé aux producteurs pour les agneaux en engagement hebdomadaire équivaut à la somme des prix payés par kilogramme en surplus et en vente hebdo, divisé par le poids total d'agneaux vendus pour la semaine donnée.

$$\text{Prix hebdomadaire (période de surplus)} = \left[\frac{(P_{\text{surplus}} * \text{nb Kg}_{\text{surplus}}) + (P_{\text{Hebdo}} * \text{nb Kg}_{\text{hebdo}})}{\text{Nb total kg vendus en vente hebdo}} \right]$$

Afin d'assurer une meilleure équité entre les producteurs, et dans la mesure où la Fédération est en mesure d'anticiper le volume d'agneaux lourds offerts en surplus pour les prochaines semaines, les agneaux vendus

au prix de surplus sont répartis sur plusieurs semaines afin d'éviter de pénaliser les producteurs qui livrent pour une semaine où il y a plus de surplus qu'une autre. Ainsi, une diminution prévisionnelle du prix de vente est actuellement appliquée au prix de vente hebdomadaire des agneaux.

Peu importe le niveau des surplus, les producteurs ayant un engagement annuel continuent de recevoir, pour les agneaux livrés à l'intérieur de leur engagement annuel, le prix prévu de la CMMALO pour ce type de vente.

La Fédération peut également opter pour un refoulement d'une certaine quantité d'agneaux. Dans ce cas, elle reporte à la semaine suivante une partie ou la totalité du volume offert par le producteur; dans le cas d'un report partiel le producteur peut choisir s'il livre la quantité proposée par la Fédération ou reporte à la semaine suivante. La quantité reportée est habituellement prise la semaine suivante lorsqu'annoncée par le producteur. La Fédération effectue des coupures uniformes sur l'ensemble du territoire québécois et le fait en tenant compte, notamment, des réseaux de transport. À noter que, dans la mesure du possible, les agneaux offerts en engagement annuel sont pris en charge lorsque annoncés. Dans le cas d'une période de surplus prolongée, telle qu'observée en 2012, les agneaux offerts en vente annuel demeurent jumelés en priorité mais peuvent être refoulés d'une semaine si cela ne contrevient pas au respect de l'engagement annuel par le producteur.

Le Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds

Tel qu'adopté lors de l'Assemblée générale annuelle du plan conjoint 2011, le projet de modification du Règlement sur la vente en commun (RVC) visant l'introduction des parts de production a été déposé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires pour fins d'homologation. Il est pertinent de rappeler que tous les agneaux de plus de 36,4 kg produits au Québec doivent être commercialisés par le biais des mécanismes de l'Agence de vente. La Fédération procède régulièrement à la validation des

informations mises à sa disposition afin de s'assurer de l'application règlementaire. Un inspecteur est d'ailleurs à l'emploi de la Fédération afin de réaliser des visites auprès d'entreprises. De même, tout agneau lourd livré à un acheteur et non annoncé à l'Agence se voit appliquer les pénalités prévues au RVC. Certains cas d'infractions ont été dénoncés au cours de l'année et les modalités d'intervention permises en vertu du RVC ont été entreprises.

» Consultation FPAMQ du futur



Dans le cadre de la restructuration de l'Union des producteurs agricoles vers l'UPA du futur, les Fédérations spécialisées sont amenées à réaliser une réflexion sur le statut actuel de leur organisation et sur l'arrimage avec la nouvelle structure de l'UPA. Initié en 2010, ce projet proposait initialement que les groupes de moins de 2 000 producteurs devraient devenir des syndicats provinciaux avec des comités régionaux au lieu d'une Fédération de syndicats spécialisés comme la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec est actuellement constituée. Au cours de l'année, les membres du conseil d'administration de la Fédération ont amorcé une réflexion quant aux options d'arrimage possibles de l'organisation avec l'UPA du futur tout en maximisant les efforts investis; c'est-à-dire en s'assurant que les modifications éventuellement apportées vien-


nent accroître l'efficacité et l'efficience de la nouvelle structure ovine, et non uniquement y modifier les règlements. D'où l'importance, pour le secteur ovine, de bien réfléchir et d'adopter une structure qui lui ressemble et qui convient à ses membres.

Il a donc été convenu qu'il était primordial de consulter l'ensemble des producteurs ovins, principaux intéressés par les activités de la Fédération et des syndicats ovins, afin de connaître leur opinion quant au fonctionnement de l'organisation, son financement et la représentation régionale. Le bilan de ses travaux sera présenté lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération, les 15 et 16 novembre prochains, dans le but de fixer la structure à développer pour le secteur.

» Plan de financement



Dans un même ordre d'idée, l'assemblée générale annuelle du plan conjoint sera le moment opportun pour redéfinir la formule de financement idéale pour l'organisation. La contribution au plan conjoint, d'un montant de 3,10 \$/brebis est actuellement prélevée par la Financière agricole du Québec par le biais du programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), en vertu d'une entente administrative. Les modifications apportées au programme ASRA, soit le délaissement de la

brebis comme unité de calcul, combinée à la diminution du nombre de brebis en inventaire, rend pertinente une réflexion sur le sujet afin de maintenir un financement adéquat de la structure. Lors de la rencontre annuelle, les délégués pourront prendre connaissance de l'analyse réalisée dans ce dossier de même que des recommandations faites par les membres du conseil d'administration à ce sujet. 



La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec tient à remercier **Louis Blouin** pour le travail accompli pour la production ovine à titre de **Coordonnateur de l'Agence de vente des agneaux lourds**.

Monsieur Blouin a travaillé au sein de l'organisation pendant près de deux ans à l'avancement des dossiers de mise en marché des agneaux lourds.

Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets futurs.

À nos moutons!



La boucle ovine marquée de la lettre « Z » bientôt en rupture de stock

À l'aube de l'an 2013, il est déjà temps de préparer l'arrivée de la prochaine lettre d'année dédiée aux futurs agneaux. Prenez un bref instant et vérifiez votre inventaire actuel de boucles ovines. L'exercice vous permettra de déterminer si vous désirez ou non passer une commande chez ATQ avec des boucles ovines portant la lettre de l'année en cours.

Ceux qui utilisent ce type de marquage sur les identifiants ovins ont jusqu'au **vendredi 30 novembre 2012** pour commander et payer des boucles portant la lettre Z (2012). Veuillez noter qu'il faut prévoir un délai de deux semaines entre le moment de la réception du paiement chez ATQ et la livraison des jeux de boucles à la bergerie. Pour toutes commandes passées chez ATQ à compter du lundi 3 décembre, vous recevrez des boucles portant la lettre A (2013).



AGA 2011/2012



5^e anniversaire de l'Agence de vente des agneaux lourds

Pour célébrer les 5 chandelles de l'Agence de vente, une activité sera organisée dans le cadre de l'assemblée générale annuelle. Un cocktail dînatoire se tiendra le 15 novembre prochain. Nous vous invitons à participer à l'événement, contactez la Fédération. *Faites vite, les places sont limitées.*



Concours Prix d'Excellence 2012

La Fédération renouvelle le concours Prix d'Excellence de l'Agence de vente des agneaux lourds pour souligner l'excellence en matière de qualité des agneaux produits et de régularité des livraisons. Des prix seront remis lors du cocktail dînatoire du 5^e anniversaire de l'Agence de vente.



Vous désirez participer ? Veuillez contacter le personnel de l'Agence de vente pour vous inscrire au 450 679-0540 poste 8973.

Vente directe aux consommateurs Livrets-recettes

Vous vendez directement aux consommateurs ? Un livret-recettes est disponible pour distribuer à la clientèle. Le livret contient des recettes variées pour déguster l'agneau du Québec de différentes façons.

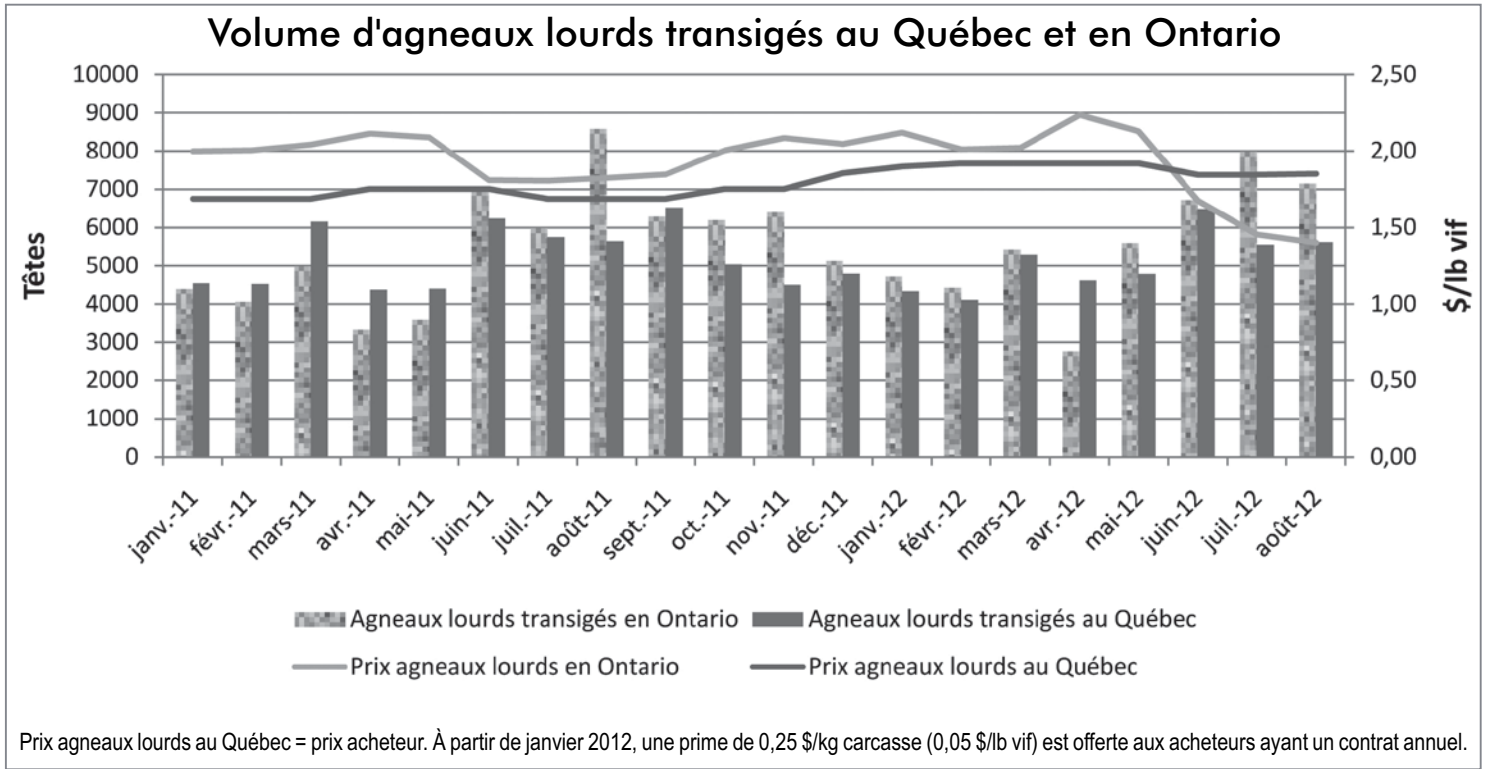
Quantité limitée. Pour en obtenir, téléphoner au 450 679-0540 poste 8484.



Agneaux lourds transigés au Québec et en Ontario

Les abattages d'agneaux lourds au cours du 3^{ème} trimestre 2012 ont enregistré une hausse de 1,6 % en Ontario par rapport à l'an dernier alors qu'ils n'ont connu qu'une légère

progression au Québec (0,2 %). Les prix ont quant à eux, bondi de 8 % au Québec par rapport à la période estivale de 2011 pendant qu'ils ont accusé un recul de 16,5 % en Ontario pour cette période. ■

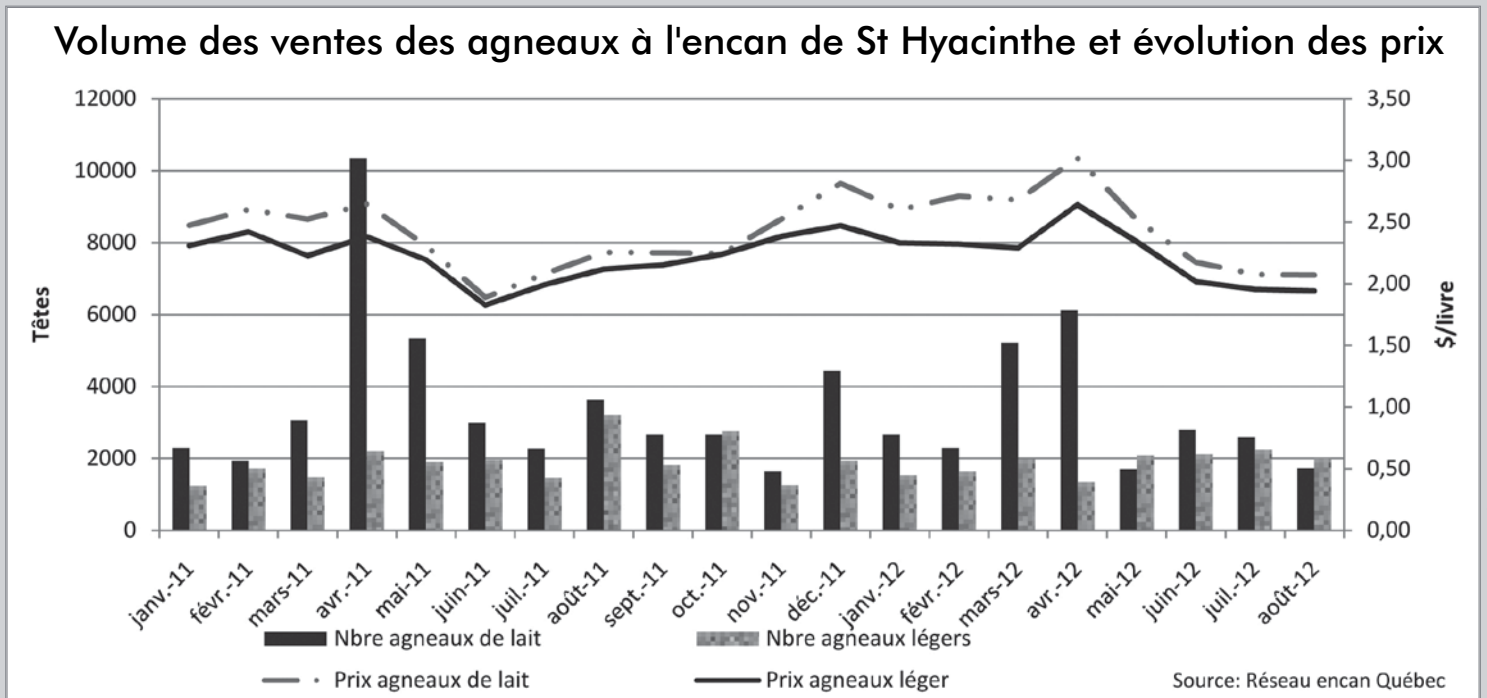


Source : Agence de vente et Ontario Sheep Marketing Agency

Agneaux de lait et légers transigés au Québec

Après une période de forte hausse des ventes d'agneaux de lait (printemps 2012), la saison estivale s'est caractérisée par un retour à la normale. Comparativement au 3^{ème} trimestre

2011, les ventes d'agneaux de lait ont reculé de 20 % en 2012 et de 4 % pour l'agneau léger. Pour les mêmes périodes, les cours se sont maintenus à des niveaux similaires pour l'agneau léger et ont connu une hausse de près de 2 % pour l'agneau de lait. ■



Source : Réseau Encan Québec

Inventaire du troupeau ovin | Le cheptel ovin canadien a progressé de 0,6 % au 1^{er} juillet 2012 par rapport à l'année précédente. Les provinces de l'Alberta et du Québec ont

accusé un recul respectif de 1 % et 1,1 %. Les augmentations sont enregistrées au Manitoba (4,4 %), Saskatchewan (3,3 %) et Ontario (1,1 %). ■

Inventaire du troupeau ovin au 1^{er} juillet au Canada en milliers de têtes

	Total troupeau		Brebis et béliers castrés		Agneaux de marché	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Canada	1 139,2	1 146,5	577,8	581	481	433,1
Est	687,2	689,5	366,9	368,8	236,1	236,2
Atlantique	47,2	48,5	21,7	22,8	19,7	20
Québec	280	277	159,1	156,9	88,6	87,6
Ontario	360	364	186,1	189,1	127,8	128,6
Ouest	452	457	210,9	212,2	194,9	196,9
Manitoba	68	71	32,7	33,7	28,5	30,1
Saskatchewan	123	127	59,1	91,6	52,1	53,3
Alberta	203	201	92,6	26,1	90,3	89,3
Colombie-Britannique	58	58	26,5	60,8	24	24,2
Québec	280	277	159,1	156,9	88,6	87,6
Ontario	360	364	186,1	189,1	127,8	128,6

Source : Statistique Canada

Ferme RIDO senc.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau

- Tous les accouplements se font avec des **béliers RR**
- Testé pour la tremblante en mai 2011
- PVCTT, Voie 2, niveau B
- Statut OR pour le Maedi visna
- Troupeau classifié pour la conformation

www.fermerido.com

130, Rang 3 Est,
La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-5140
rido@videotron.ca



bergerie FLEURIAULT
productivité • rusticité • maternelle • désaisonné

- Spécialisé dans l'élevage de sujets de remplacements
- Troupeau de race pure Dorset de bonne génétique, Genovis
- Sélection :
 - Désaisonné
 - ISM positif et supérieur à la moyenne du troupeau
 - Bonne capacité et conformation
 - Laitière
- Troupeau saillie naturelle avec un intervalle de 1.33 agnelages/années
- Béliers génotypés pour la tremblante (codon 171)
- Élevage de sujets Dorset
 - Productifs
 - désaisonnés
 - maternelles
- Production de femelles hybrides prolifiques (DP X RV)
 - rustiques
 - désaisonnées
 - prolifiques

Ayez le regard juste, pour des sujets de productions de qualités !

www.bergeriefleuriault.com

Meggie Parent • Saint-Gabriel de Rimouski
418 798-4315 • meggieparent@globetrotter.net

CALENDRIER d'octobre 2012 à janvier 2013

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. *

OCTOBRE 2012									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
20	14	40		1	2	3	4	5	6
21	14	41	7	8	9	10	11	12	13
21	14	42	14	15	16	17	18	19	20
22	15	43	21	22	23	24	25	26	27
22	15	44	28	29	30	31			

NOVEMBRE 2012									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
22	15	44					1	2	3
23	15	45	4	5	6	7	8	9	10
23	16	46	11	12	13	14	15	16	17
24	16	47	18	19	20	21	22	23	24
24	16	48	25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2012									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
24	16	48							1
25	17	49	2	3	4	5	6	7	8
25	17	50	9	10	11	12	13	14	15
26	17	51	16	17	18	19	20	21	22
26	17	52	23	24	25	26	27	28	29
1	1	1	30	31					

JANVIER 2013									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
1	1	1			1	2	3	4	5
1	1	2	6	7	8	9	10	11	12
2	1	3	13	14	15	16	17	18	19
2	2	4	20	21	22	23	24	25	26
3	2	5	27	28	29	30	31		

LÉGENDE : SEM : numéro de la semaine
P2 : période de deux semaines
P3 : période de trois semaines

* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.

Ferme Bernier Campbell

Vente de sujets reproducteurs Dorper pur-sang et enregistrés

- La race Dorper possède une excellente qualité maternelle
- La saison de reproduction est prolongée naturellement : 3 récoltes d'agneaux en 2 ans
- Obtenez une croissance rapide et des agneaux plus musclés !
- Plusieurs de nos béliers évalués se trouvent dans le 10 % supérieur de la race et considérés élites, de qualité supérieur et améliorateurs !



215, 1^{er} rang Milton
Roxton Pond (Québec) JOE IZO
Tél. : 450 361-9502 • Cell. : 450 522-7051
www.fermeberniercampbell.com

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure
Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés




Au plaisir de vous rencontrer

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

Des documents essentiels à la commercialisation des agneaux lourds

La commercialisation des agneaux lourds se fait en respectant des procédures et des règles. L'objectif est la production d'un service de haute qualité aux producteurs grâce au fonctionnement efficace de l'Agence de vente. Les formulaires fournis sont essentiels à son bon fonctionnement, particulièrement les formulaires P3 et P4 dont voici un bref aperçu.

Le formulaire P3 - Offre de vente hebdomadaire | Ce document est essentiel pour inscrire une offre d'agneaux lourds à l'agence de vente. Le formulaire est disponible sur le site www.agneauduquebec.com ou en contactant l'agence de vente. Il sert à annoncer la quantité d'agneaux, leur catégorie de poids, leur répartition mâle-femelle, leur répartition en engagement annuel ou vente régulière ainsi que le lieu de livraison priorisé. Il peut être transmis à l'Agence par télécopie et par courrier électronique.

 **Faire l'offre de vente directement par Internet c'est possible ! Il suffit de contacter l'Agence de vente pour obtenir un compte d'utilisateur afin de vous connecter directement au système de gestion de la mise en marché. Le personnel se fera un plaisir de vous expliquer comment effectuer vos annonces directement par Internet.**

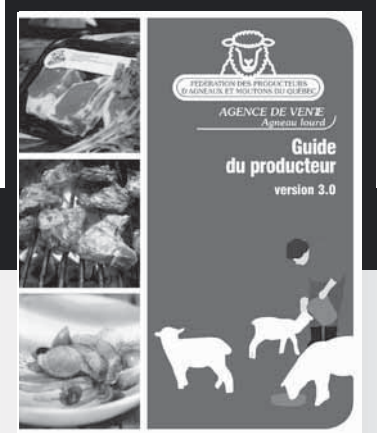
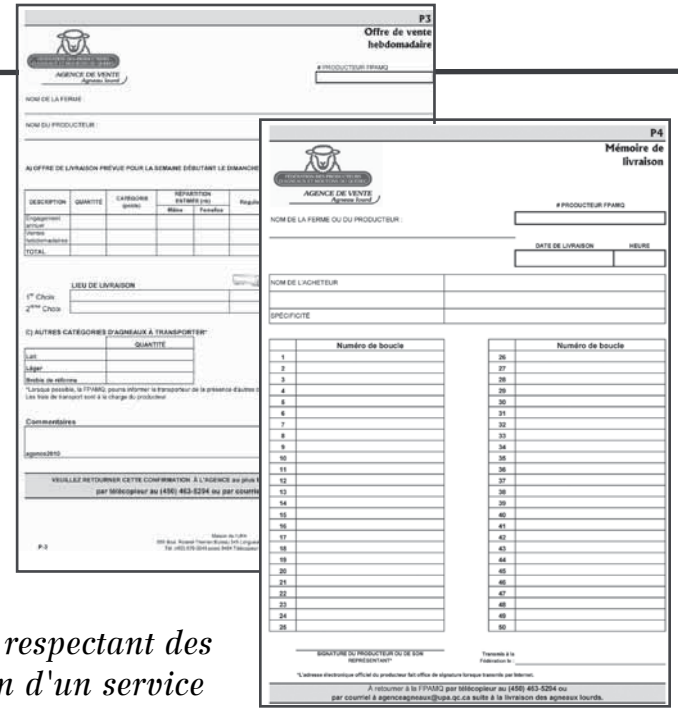
Le mémoire de livraison - P4 | Si le formulaire P3 est essentiel pour annoncer les agneaux, le mémoire de livraison P4 est tout aussi important pour confirmer la livraison. Il est nécessaire afin de bien préparer la facturation des agneaux livrés. L'absence de ce document peut entraîner des erreurs et des délais de paiement. Ce document doit être envoyé à l'Agence de vente lors de la livraison. Il est possible de l'envoyer par télécopie ou par courrier électronique.

Les formulaires sont disponibles sur le site www.agneauduquebec.com ou en contactant l'Agence de vente.

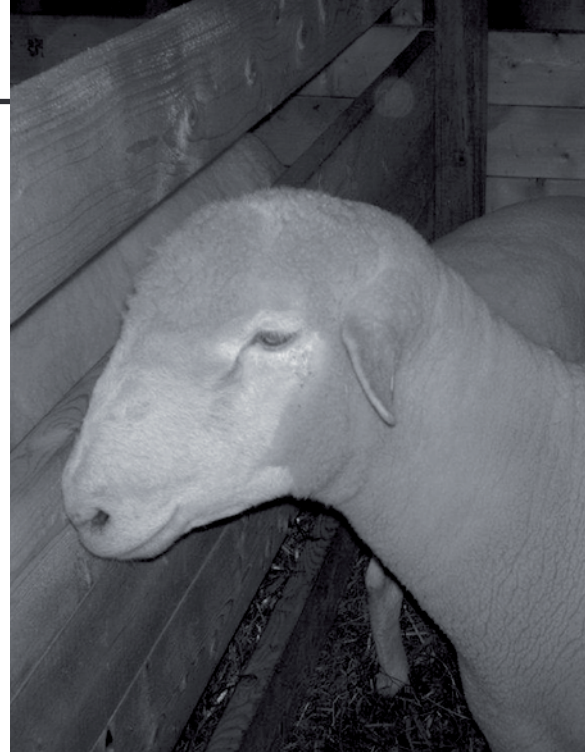
Très important | Il faut faire parvenir votre offre de vente avant mardi 24 h de la semaine précédant la livraison. L'envoi d'une annonce en retard peut entraîner le refus des agneaux et le report à la semaine suivante.

i Guide du producteur

Le **Guide du producteur** répond à l'essentiel des questions concernant la mise en marché des agneaux lourds. Pour vous le procurer ou pour de plus amples informations ou commentaires, n'hésitez pas à contacter le personnel de l'Agence de vente ou à visiter le www.agneauduquebec.com. ■



Enregistrement des animaux et responsabilités *d'un éleveur de races pure*



Enregistrement des animaux | Quand vous enregistrez vos sujets à la Société canadienne d'enregistrement des animaux, il est primordial de s'assurer de la conformité entre le certificat d'enregistrement et l'animal afin de s'assurer de ne pas être confondu avec une autre bête, se qui entraînerait d'échouer l'épreuve de parenté; d'être exclus d'une compétition ou d'une vente.

Tatouage | Vous vous posez la question : quelles sont les procédures à respecter si tatoue mes animaux ? Les moutons doivent être tatoués dans les 100 jours suivant la naissance. Dans l'oreille droite, on doit retrouver les lettres de troupeau et dans l'oreille gauche, un numéro d'identification suivi de la lettre de l'année. Cette identification permanente sera inscrite sur votre certificat d'enregistrement. Par contre, si vous ne tatouez pas, n'inscrivez rien dans la case tatou et utilisez seulement la case étiquette ATQ. Ces identifiants sont reconnus par la Société canadienne d'enregistrement des animaux et le numéro sera inscrit sur votre certificat



d'enregistrement à la place de tatouage. Par contre, le nom de l'animal devra toujours comprendre un numéro de gestion de troupeau suivi de la lettre appropriée désignant l'année de naissance. Si vous le désirez, vous pouvez aussi utiliser les deux méthodes.

Perte d'identifiant | En cas de perte de l'identifiant Agri-Traçabilité Québec (ATQ) de votre animal enregistré, vous devez obligatoirement le remplacer dans les prochains 21 jours avec une étiquette portant le même numéro.



Transfert de propriété | Le vendeur d'un mouton de race pure doit fournir le certificat d'enregistrement à l'acheteur. Les frais sont acquittés par le vendeur tel que requis par la Loi sur la généalogie des animaux. Ce transfert doit être fait par l'acheteur et dans un délai maximal de 6 mois; un enregistrement signé à l'acheteur ou à un agent n'est pas conforme.

Pour de plus amples
informations visitez le
www.clrc.ca



Les responsabilités de l'éleveur de race pure

Il faut toujours garder en tête qu'un éleveur de race pure se situe à la tête et à la base de l'industrie ovine.

Dans cet ordre d'idée, il faut continuellement travailler dans un souci d'amélioration du potentiel de performance des moutons tant en génétique qu'en conformation ainsi qu'au respect des standards de race.

La consolidation de la santé ovine, le maintien d'un code éthique et une garantie lors de la vente de sujet ainsi que l'enregistrement des animaux régis par la loi sur la généalogie sont également d'autres points à tenir compte dans les responsabilités d'un éleveur de race pure.

Il est important pour un vendeur de sujets de race pure d'agir en tant qu'éleveurs sélectionneurs, c'est-à-dire que les animaux doivent être sélectionnés sur plusieurs caractères (conformation, évaluation génétique, génotype...) avant leur mise à la vente.

L'élevage, ça implique quoi ? | L'implication ne se situe pas simplement dans votre propre élevage et race. Il est important de maintenir une relation avec vos producteurs commerciaux. Une bonne industrie ovine s'assure que tous les artisans travaillent ensemble pour le maintien de l'intégrité et de la consolidation des races, laquelle se conçoit par une amélioration de la conformation, de la productivité, de la santé et de la qualité des carcasses, ce qui bien sûr améliorera la rentabilité des élevages.



Vente de Rimouski 2012

Lors de l'exposition agricole de Rimouski qui s'est tenu le dimanche le 5 août, avait lieu par la même occasion la 28^e édition de l'encan de bélier qui était organisé cette année par la SEMRPQ. Pour cet encan, 15 béliers et 6 femelles de 4 races différentes, ont été vendus. Une très bonne vente avec une moyenne pour les béliers de 1 633 \$ et une moyenne totale de 1 166 \$.

Vente SEMRPQ-GenOvis Richmond

Le dimanche 19 août, sur le site de l'exposition de Richmond avait lieu la vente de bélier SEMRPQ-GenOvis édition 2012. Ce fut une journée pleine de discussions entre acheteurs et vendeurs sur divers sujets. Une vente remplie de 22 sujets dans 8 races telles le Suffolk, Arcott Rideau, Rouge de l'Ouest, Dorper, Hampshire, Dorset, Texel et Romanov. Le prix de vente moyen de cette journée a été pour les mâles de 775 \$ et pour les femelles de 550 \$ pour une moyenne globale de 743 \$.



Programme développement génétique SEMRPQ

la Société a reconduit son programme de développement génétique pour l'année 2012-2013 sous 2 volets soit :

l'élevage de femelles de remplacement et l'élevage de mâles de rempla-

cement. La date limite pour envoyer vos demandes est le 22 février 2013. À ce sujet, tous les membres ont reçu dernièrement par la poste les détails du programme. Vous pouvez consulter notre site internet www.semrpq.net pour connaître les détails et autres programmes de la Société.

Pour de plus amples informations sur la SEMRPQ, nos membres ainsi que nos programmes et services :

Téléphone : 418 359-3832

Courriel : semrpq@cepoq.com

semrpq.net

Souligner l'excellence !

Les producteurs ovins du Québec se démarquent par leur volonté et la qualité de leur travail.

CONCOURS JEUNES AGRICULTEURS D'ÉLITE DU CANADA

Ce concours, qui existe depuis 1979, a été lancé par les Jaycees du Canada dans le but d'honorer les jeunes agriculteurs et agricultrices qui obtenaient des résultats remarquables après la période d'établissement. Les critères de sélection sont :

- Le progrès accompli dans la carrière agricole
- La conservation du sol, de l'eau et de l'énergie
- L'historique de la production
- Les apports à la communauté
- La tenue des registres financiers
- L'entrevue devant jury

Cette année, une entreprise ovine, **Les Bergeries Marovine (MH)**, s'est démarquée et a remporté le grand titre de la section Québec du concours. Les propriétaires, **Johanne Camerone & Martin Brodeur Choquette**, passionnés des ovins ont une grande détermination qui leur a valu une belle réussite.

Félicitations et bonne chance à Johanne et Martin lors de la finale nationale !

www.promotionsroger.com/cjaec/

www.oyfcanada.com



AGRICULTRICE DE PASSION 2011

Chaque année, lors du *Gala Saturne* la Fédération des Agricultrices du Québec souligne les compétences, la créativité, l'entrepreneuriat, le courage, la passion, les réalisations, bref, l'apport inestimable des agricultrices tant par leur présence soutenue à la ferme que dans leur milieu social et syndical. Douze lauréates régionales, venues de toutes les régions du Québec, participent à ce concours.

Parmi les candidates, les juges doivent choisir quatre lauréates provinciales pour chacune des ces catégories : Agricultrice de l'année, Agricultrice entrepreneure, Agricultrice de passion et Jeune Agricultrice.

Le prix d'*Agricultrice de passion* a été remis à une productrice ovine du Bas-St-Laurent, **madame Linda Angers**. Propriétaire de la **Bergerie des Angers Cornus**, avec un cheptel de 850 brebis, qui produit tout au long de l'année.

Félicitations !

www.agricultrices.com

TOURNEZ-VOUS VERS L'EXCELLENCE !

Deux entreprises ovines sont parmi les 10 finalistes du concours *Tournez-vous vers l'excellence !* organisé par La Financière Agricole du Québec. Choisis pour leurs aptitudes professionnelles et leurs qualités de gestionnaire, ces jeunes entrepreneurs agricoles se distinguent par l'excellence de leur profil. Ils sont assurément des modèles de réussite en agriculture et peuvent être fiers de leurs réalisations. Il s'agit de :

➤ JEAN-FRANÇOIS GOULET

Ferme ViGo SENC, de St-Onésime d'Ixworth (production ovine)

Ce jeune propriétaire d'une ferme ovine a su améliorer l'efficacité de son entreprise et en effectue un suivi technique performant.

➤ NANCY LAVOIE

Les Productions aux Quatre-Vents, de St-Ulric (productions bovine, ovine et céréalière)

Par sa grande capacité d'analyse, Nancy a su faire des choix judicieux, notamment, en diversifiant la production de l'entreprise bovine familiale.

Parmi ces dix finalistes, trois se partageront des bourses. La remise de prix aura lieu le 8 novembre prochain, à Drummondville, lors du *Colloque Gestion*, organisé par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ). *Bonne chance aux deux entreprises ovines !*

www.fadq.qc.ca/financement/la_releve_agricole/la_releve_agricole/concours_tournez_vous_vers_l'excellence.html



NOUVEAU | GESTIONNAIRE D'INVENTAIRE OVIN | NOUVEAU

Un logiciel **SIMPLE**, des **écrans peu encombrés** pour votre **suivi d'inventaire** et l'évolution de votre production.



Le module¹ iBergère vous offre :

- ↳ Inventaire du troupeau
- ↳ Toutes les transactions avec ATQ et l'Agence de vente automatisées
- ↳ Formation de groupes de saillies
- ↳ Agnelages
- ↳ Dispositions vers l'encan ou l'abattoir
- ↳ Abonnement annuel 100 \$
- ↳ Nombre de fiches illimité
- ↳ Compatible avec les bâtons de lecture et le PSION



Fiche de brebis



Fiche d'agneau

¹ Vous désirez éventuellement utiliser le gestionnaire de régie complet Bergère ?

Toutes les données sont conservées et utilisées : votre base est déjà prête !

Renseignez-vous : info@logicielbergere.com | 819 888-2791

Quels avantages peut-on tirer en privilégiant une pratique de déclaration courante chez ATQ ?



Cas fictif de la Bergerie Dubon, Ovin et fils – M. Berger achète des boucles ovines chez ATQ et les pose aux oreilles de ses agneaux lorsqu'ils naissent. Toutefois, il omet de déclarer les naissances de ses agneaux chez ATQ tel que mentionné dans le *Règlement d'identification permanente et de traçabilité de certains animaux*. Quel impact cet oubli produira-t-il sur la traçabilité de ses moutons éventuellement ? Une lourdeur administrative se manifesterait inévitablement.

Au Québec, le système de traçabilité enregistre l'information officielle qu'on lui fournit. Ainsi, pour chaque animal, on connaît, entre autres, son numéro d'identification et où il se trouve. Si un détail manque, comme la date de naissance d'un ovin par exemple, le système est programmé de telle sorte que, sur confirmation que l'animal est commercialisé, son âge ne pourra être déterminé. *Quelles conséquences cela peut-il avoir ?* En fait, ces informations ne sont pas seulement emmagasinées dans une base de données, mais sont utilisées à diverses fins. Par exemple dans le cadre du programme ASRA, s'il

manque la date de naissance de vos animaux, ou toute autre information requise, vous devrez apporter les correctifs nécessaires à votre dossier chez ATQ afin d'obtenir les compensations financières auxquelles vous avez droit. Cet exercice de validation requiert votre entière concentration et sollicite de votre temps. *Mais comment pouvez-vous y remédier ?* Tout simplement en effectuant vos déclarations régulièrement, au fur et à mesure que les événements se produisent de la naissance à la sortie et surtout, avant que l'animal ne quitte votre ferme. Un dossier mis régulièrement à jour, ça sauve du temps et c'est payant.

La traçabilité est souvent perçue comme une tâche supplémentaire à accomplir, mais celle-ci peut être facilitée si elle est intégrée dans les opérations quotidiennes de la ferme. Il ne faut pas oublier que la traçabilité est une pratique préventive qui permettra, en cas de crise, de mieux contrôler la santé de tout le cheptel québécois et d'assurer la sécurité alimentaire et de la qualité des agneaux et moutons élevés au Québec. ■

Vous bénéficiez d'une subvention pour financer un nouvel outil de traçabilité ? Lorsque vous recevrez votre nouvel équipement, prenez rendez-vous avec nous sans tarder afin de recevoir la formation gratuite sur l'utilisation de **FormCLIC** et du lecteur.



1 866 270-4319

Ou consultez www.atq.qc.ca

La vérification annuelle du système de traite, une routine à instaurer !



Souvent négligée, l'inspection annuelle du système de traite est une mesure préventive importante et facile à réaliser. Le fonctionnement journalier de l'équipement de traite entraîne de l'usure, des risques de panne et des dérèglages qui sont normaux, mais qui doivent être suivis de près. Le fait de négliger cet entretien augmente les risques de dégradation de la qualité du lait, peut entraîner des traites plus longues et difficiles, des risques pour la santé des animaux et également des pertes de production. Il en résulte à coup sûr une diminution du revenu pour le producteur.

Ce qu'il faut vérifier

Tout d'abord, informez-vous auprès de votre fournisseur d'équipement de traite afin de connaître les paramètres à respecter selon votre type de machinerie. Vous pourrez par la suite faire vous-même les ajustements nécessaires ou demander l'aide d'un professionnel.


Les points à vérifier sont les suivants :

En général, on conseille un vide de 35 à 38 Kpa pour un système à ligne basse et un vide de 36 à 40 Kpa pour un système à ligne haute (soit entre 10,5 et 12 pouces de mercure). Pour ce qui est de la pulsation, la fréquence recommandée est de 90 à 180 cycles/minute, mais généralement les producteurs préfèrent entre 120 et 180. La phase « traite » et la phase « massage » sont souvent dans un rapport de 50 %-50 % ou de 60 %-40 %.

La vérification comprend également le nettoyage et/ou remplacement des filtres, vérification des niveaux d'huile, remplacement des manchons trayeurs, etc. Évidemment, ces ajustements vont dépendre des équipements utilisés, du nombre de postes de traite, du volume de production laitière des brebis, etc. Par exemple, on devra utiliser un lactoduc de diamètre supérieur pour un quai de traite double 24 ou si le niveau de production des brebis est très élevé, afin d'assurer un bon débit du lait.

Impact sur l'entreprise

La vérification du système de traite permet au producteur d'éviter bien des problèmes, qu'ils soient d'ordre mécanique, hygiénique ou pour la santé du cheptel. Comme les brebis passent annuellement bien des heures à la traite, il est important d'avoir des équipements bien ajustés et exempts d'impuretés. On aura ainsi moins de risques de mammites et une meilleure qualité du lait.

Se réserver un moment à l'automne, lorsque la traite est terminée et que la cadence de travail est moins exigeante, pour l'inspection complète du système de traite serait une bonne routine à instaurer. De cette façon, vous vous assurez un bon départ pour la prochaine saison laitière ! 

Points à vérifier	Dérèglages	Conséquences
Pompe à vide	Débit insuffisant	Chute des griffes, traites longues, mammites, cellules somatiques.
Système de vide	Vide trop élevé ou trop faible	Cellules somatiques, mammites.
Canalisations à air	Impuretés	Altération de la qualité du lait.
Système de pulsation	Mal réglé ou mal entretenu	Cellules somatiques, mammites, augmentation de la durée de la traite.
Lactoduc	Diamètre trop petit, mauvaise pente, mauvais nettoyage	Cellules somatiques, mammites, germes dans le lait.
Faisceaux trayeurs	Mal adaptés ou mal positionnés	Cellules somatiques, mammites, augmentation de la durée de la traite, chute des griffes.
Manchons trayeurs et tuyaux	Surutilisés, pas renouvelés périodiquement	Risque de germes.
Système de nettoyage	Nettoyage non adéquat, température de l'eau chaude trop basse, mauvais produits nettoyants	Germes dans tout le système de traite.
Réservoir à lait	Refroidissement trop long ou température trop basse du système de réfrigération	Dégradation de la qualité du lait

Amina Baba-Khelil, agr., M.Sc., chargée de projet, FPAMQ

Sang neuf pour les brebis laitières : *petite histoire qui mènera loin*



*L'*importation de semences et d'embryons de ruminants ne se fait pas en criant ciseaux. Pour l'avoir essayé, les Fermes Solidar peuvent en témoigner. Au Canada, cette importation est régie par des lois et règlements. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est le gardien de la réglementation sur l'importation de matériel génétique et responsable de l'application de la Loi sur la santé des animaux et plus spécifiquement le Règlement sur la santé des animaux qui édicte les exigences d'importation.

Les exigences à l'importation des semences sont nombreuses, à commencer par la demande d'un permis à l'ACIA qui est délivré par le ministre. Les exigences d'importation sont spécifiques pour chacun des pays d'origine. Il est actuellement interdit d'importer la semence fraîche pour ce qui est des ovins. De même que l'importation d'embryons n'est permise que pour deux pays identifiés à savoir l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En fait, toutes les restrictions sont reliées à la politique d'importation ayant trait aux encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) pour les petits ruminants et leurs produits que l'ACIA gère.

Sabrina Maltais responsable du secteur animal et Harold Leroux directeur général des **Fermes Solidar** se sont volontiers prêtés à l'exercice pour faire la narration de leur

expérience d'importation de 500 paillettes de semences congelées. Une expérience, certes pas faciles mais combien riche.



Pour commencer, l'histoire a besoin d'un lieu et ça se passe dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Étendues sur un vaste domaine sur le territoire de Chicoutimi, les Fermes Solidar sont à l'origine, un patrimoine agricole longtemps exploité par la communauté des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil. En 2002, après une période d'hibernation de plus de trois décennies, les Fermes Solidar connaissent une renaissance et portent dès lors le statut d'entreprise d'économie sociale et organisme de bienfaisance. Les Fermes Solidar touchent plusieurs volets agricoles dont, entre autres la production de lait de brebis où 250 têtes de ces mammifères de race Lacaune sont bichonnées par Sabrina.



Tel que relaté dans l'article paru dans le dernier numéro de cette même revue, l'histoire de la brebis laitière au Québec prend racine depuis peu de temps. Deux races prédominent le paysage de cette production : Lacaune et East Friesian. Mais les producteurs au Québec, à l'instar de leurs homologues dans toute l'Amérique du Nord, font face à la problématique de la consanguinité qui risque d'entraîner des tares dans les troupeaux. Accoupler des brebis avec des sujets en provenance de l'extérieur est une solution parmi tant d'autres pour éviter l'impasse. Les Fermes Solidar y pensent et se lancent dans le projet à l'automne 2011 financé de façon privée à 100 %. « Pour les Fermes Solidar, ce projet est essentiel en deux points : d'abord pour répondre au besoin d'une génétique nouvelle mais, il constitue également un créneau intéressant pour diversifier les activités de l'entreprise » dit M. Leroux. Ce progrès génétique va en fait générer un accroissement de la production laitière autant d'un point de vue quantitatif que qualitatif (augmentation du gras présent dans le lait et essentiel à la fabrication des fromages).


Le choix ne s'est pas fait aléatoirement, les Fermes Solidar prennent contact avec la Confédération générale de Roquefort en France (organisme reconnu par l'ACIA) pour importer les 500 paillettes de semences et, avec l'aide technique du CEPOQ, ils sélectionnent neuf lignées de semences récoltées en 2009 de béliers de race Lacaune. La Lacaune en plus d'être rustique et bonne laitière est originaire de France. Elle résulte de la sélection des meilleures brebis avec un rendement en lait supérieur et de qualités améliorées.

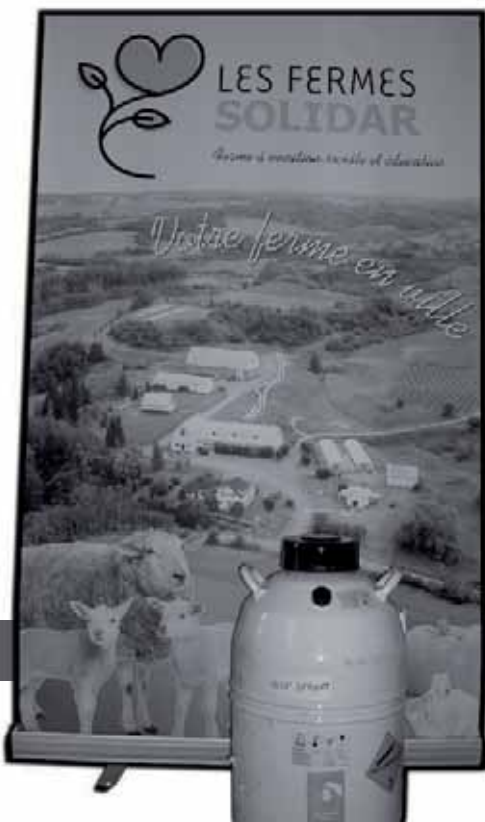
Le permis obtenu par les Fermes Solidar est à entrée unique avec une durée de validité de trois mois. Le compte à rebours commence

pour les Fermes Solidar. Le virus Schmallerberg décime les troupeaux d'agneaux en Europe à partir de mars 2012 et le verdict tombe, l'ACIA



met en place de nouvelles directives pour l'importation du matériel génétique pour les petits ruminants. « Nous sommes passés entre deux fils » dit Sabrina, « le temps et la distance ont été notre principal défi dans cette expérience, la moindre fausse note et nous aurions échoué car nous avons une validité de permis très limitée » rajoute t'elle. Mais on le sait, la fin de cette histoire est joyeuse car il n'y pas eu de fausse note, et ce, même si les exportateurs ont eu un problème de disponibilité de biostats (contenants isothermes remplis d'azote). « J'aurai pris mon auto pour leur amener des biostats mais mon auto ne sait pas nager » dit Sabrina en riant. Les Fermes Solidar commencent à respirer lorsqu'on leur indique enfin que les biostats mis sous scellés sont bien à bord d'un avion prêts à faire le voyage vers Montréal. À l'arrivée, le vétérinaire de l'ACIA fait une première vérification du scellé des biostats, récupère le permis d'importation et le certificat zoosanitaire émis par un vétérinaire officiel du pays d'origine et exigé à l'exportateur. Une seconde inspection est réalisée par les techniciens du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) à St-Hyacinthe dans le but de vérifier l'authenticité et la conformité du matériel importé. Après quelques jours, les biostats sont remis aux Fermes Solidar qui deviennent officiellement propriétaires des 500 paillettes. Fières de cette acquisition, les Fermes Solidar travaillent actuellement avec une équipe de professionnels du CEPOQ pour l'application du plan d'insémination et si tout va bien une nouvelle génétique sera disponible au cours des deux prochaines années pour l'ensemble des producteurs.

Avec le recul, est-ce une expérience qu'ils renouvelleraient, Sabrina et Harold répondent en chœur « oui ! ». Ils vécurent longtemps et eurent beaucoup d'agneaux, c'est ce que nous souhaitons aux troupeaux des brebis laitières du Québec. 



Pour en savoir plus sur les Fermes Solidar, consultez le www.lesfermessolidar.com

Tout change... même le monde de la recherche !



Comme tous les secteurs agricoles, l'industrie ovine est active en recherche afin d'améliorer et consolider sa compétitivité. De nombreux projets sont, chaque année, développés à travers des partenariats variés. Ainsi, le Centre d'expertise en production ovine du Québec, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec génèrent des projets ou en facilitent la réalisation par des collaborateurs externes, et cela, grâce à l'appui de partenaires financiers.

Fermeture du programme de recherche ovine à Agriculture et Agroalimentaire Canada

Avec le désir de concentrer ses efforts de recherche dans des domaines qualifiés de « cruciaux », le gouvernement fédéral a identifié des secteurs prioritaires pour lesquels il souhaite maintenir une masse critique en recherche et développement. Dans cette perspective, plusieurs coupures au sein des équipes et des centres de recherche fédéraux ont été faites. Malheureusement, la production ovine n'y a pas échappé et le programme de recherche ovine a été fermé; ceci entraînant du même coup la coupure du poste du chercheur François Castonguay. Ce dernier étant une figure importante de la recherche ovine, l'industrie s'est mobilisée afin de faire des démarches pour assurer la poursuite de ses activités dans le secteur. Parmi ces dernières, il y a bien entendu les projets eux-mêmes et les connaissances qui en découlent – pensons, entre autres, à la photopériode, mais également la formation spécialisée au programme d'agronomie de l'Université Laval et la formation de la relève scientifique spécialisée aux études supérieures. Ce chercheur est un partenaire de premier plan pour l'industrie et tous les efforts sont actuellement déployés pour ne pas compromettre la réalisation de ses projets en cours, ainsi que la création de futurs projets porteurs pour le secteur. À cet effet, Agriculture et Agroalimentaire a bien sûr été interpellé, de même que le MAPAQ et l'Université Laval. Ce dossier est à suivre !

La fin du Centre de développement pour l'agriculture du Québec (CDAQ) ?

Depuis 2008, Agriculture et Agroalimentaire Canada, par l'intermédiaire du CDAQ, a agité à titre de partenaire financier au sein de près de 20 projets structurants et novateurs pour la production ovine au Québec. Toutefois, conformément au dernier budget fédéral, Agriculture et Agroalimentaire Canada ne confiera plus la gestion de son programme d'adaptation au CDAQ et ses 13 homologues pour la centraliser à Ottawa. Ceci est préoccupant car l'équipe du CDAQ possède une vaste expertise de l'agriculture, des notions de gestion de projets, et de communication qui contribuent au succès des projets, en plus d'assurer une gestion aussi simple que possible de ces derniers. Bien que le programme de soutien financier lui-même ne semble pas être compromis, le virage dans sa gestion est préoccupant. Des démarches ont été entreprises depuis cette annonce, bien que rien à ce jour ne permette de croire que cette décision puisse être reconsidérée. Ainsi, dès 2014, la méthodologie dans la création et la rédaction de projets appliqués sera appelée à changer. Bien qu'un revirement de situation soit toujours souhaité, force est de constater qu'il faudra revoir nos pratiques, même en recherche... ■

Un programme GenOvis adapté pour une meilleure rentabilité!

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de par son programme d'appui financier à la réalisation de projets novateurs et structurants, et la collaboration de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) ont permis au Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) de réaliser le projet « Élaboration d'outils de gestion et de travail pour l'amélioration de la génétique des troupeaux de moutons du Québec ». Ce projet a été accompli avec le partenariat de cinq entreprises ovines du Québec et le Centre for genetic and improvement of livestock (CGIL).



La problématique

Les producteurs ovins, face à un grand nombre d'informations à considérer pour faire un choix de croisements génétiques éclairé, n'ont pas d'outils pour les aider à optimiser ce choix. De plus, ces informations sont dispersées au sein de plusieurs documents.

Ainsi, il est difficile pour les producteurs d'être proactifs dans les orientations génétiques à prendre puisque les résultats sont constatés alors que la progéniture est déjà âgée de plus de 3 mois. Un mauvais choix de croisement peut avoir un impact significatif sur la progression génétique du troupeau et ainsi en amputer les performances globales de l'entreprise et donc sa rentabilité.

Les objectifs

L'objectif principal de ce projet était de maximiser l'amélioration génétique du cheptel ovin québécois par l'utilisation d'outils de gestion performants et complémentaires au programme d'évaluation génétique GenOvis. Afin d'y arriver, les outils développés devaient permettre l'analyse des accouplements prévisionnels pour optimiser la qualité génétique de la progéniture attendue, utiliser les informations de classification sur conformation et de génotypage, valider régulièrement l'atteinte des objectifs de progrès génétique afin de corroborer la sélection génétique réalisée à la ferme et faciliter la consultation et l'utilisation des données génétiques en bergerie.

Les résultats !

☛ 1- Le module d'accouplement

Depuis le mois de février 2012, une première version du module d'accouplement était disponible pour tous les producteurs participant au programme GenOvis. Dans cette version, il était possible de calculer la prévision du potentiel génétique de

la progéniture attendue et de leur consanguinité pour un ou plusieurs béliers et brebis choisis par le producteur pour la création de son plan d'accouplements. Le choix du ou des béliers et/ou brebis ne se limitaient pas seulement aux sujets reproduc-

teurs disponibles sur la ferme mais à tous les animaux de la base de données du programme GenOvis. Je vous invite à lire l'article « Votre programme GenOvis a franchi un autre pas ! » paru dans l'Ovin Québec à l'été 2012.



Par contre, une 2^e version est maintenant disponible pour tous les producteurs participant au programme. Elle fait exactement les mêmes calculs mais en plus, il est possible de faire un plan d'accouplement dont le fichier est exportable dans un carnet électronique de consultation et de saisie de données (voir plus loin pour plus de détails concernant ce carnet) que le producteur pourra consulter en bergerie.

Actuellement, le plan d'accouplement est fait en fonction des choix du producteur.

En 2013, une fonction supplémentaire sera disponible, c'est-à-dire que le système pourra recommander un plan d'accouplement qui considèrera les critères de sélection du producteur et la consanguinité des sujets reproducteurs choisis par le producteur. Ainsi, il sera possible d'optimiser le potentiel génétique et la variabilité génétique dans les croisements que le module suggèrera au producteur.

2- Les résultats de classification sur conformation et de génotypage

L'objectif avec ce développement est de centraliser à un seul endroit toute information utile à la sélection d'un sujet reproducteur. Le document de référence pour les producteurs pour

connaître le potentiel génétique, les performances de l'animal lors de son évaluation et de sa généalogie, est le certificat de performance généré par le programme GenOvis. Pour cette raison, les résultats de la classification sur conformation et ceux de génotypage pour la maladie de la tremblante seront ajoutés à ce certificat. De plus, le génotypage sera un critère de sélection possible dans le module d'accouplement.

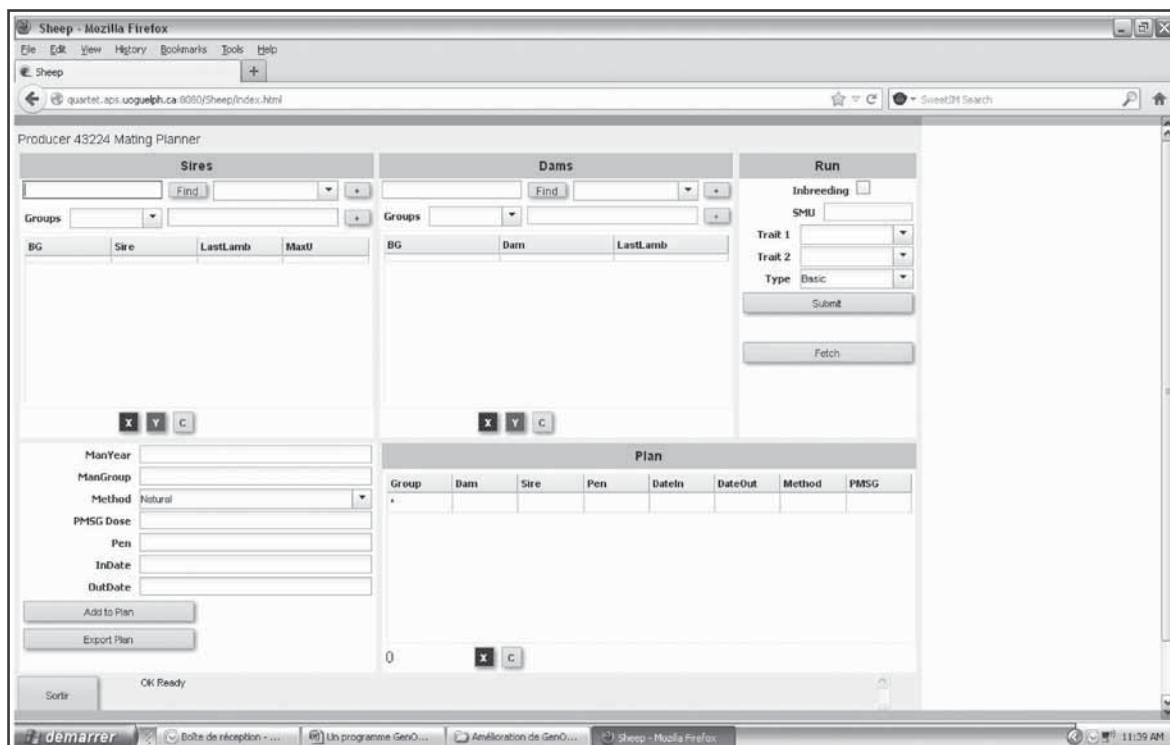
Un élément très important à considérer est le fait que les généticiens de CGIL auront dorénavant accès à la base de données des résultats de classification dans un objectif de créer une évaluation génétique sur la conformation.

3- Courbes de progrès génétique

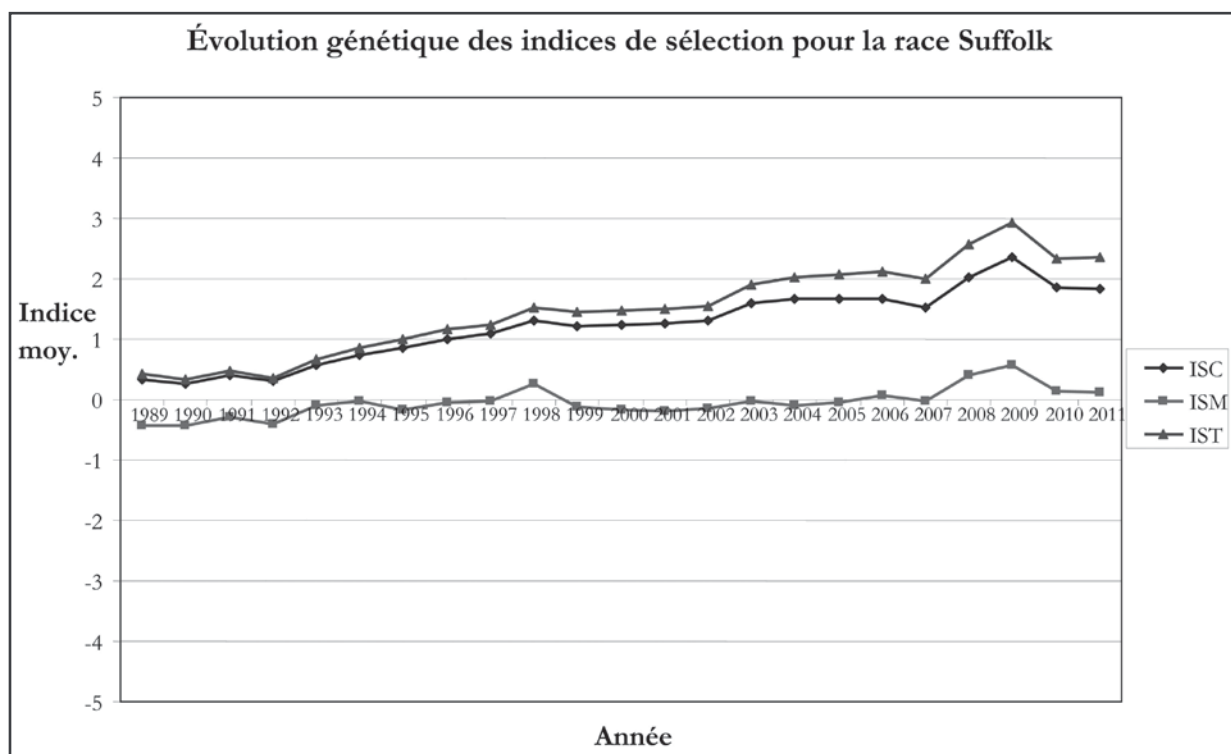
Les courbes de progrès génétiques sont actuellement disponibles pour chacune des races évaluées dans le programme et ça, pour tous les caractères évalués. Bientôt, il sera possible d'avoir ces mêmes courbes de progrès génétique pour chacune des entreprises inscrites au programme. L'éleveur sera en mesure de voir sa progression dans le temps et se comparer à la race.

4- Le carnet électronique de consultation et de saisie de données

Le carnet électronique permettra de récolter en bergerie toutes les données nécessaires au bon fonctionnement du programme



Au moment de faire cet article, la traduction du module d'accouplement n'était pas encore faite. D'ailleurs, la traduction de l'ensemble du programme sera complétée dans un avenir rapproché lorsque l'étape de validation sera terminée.



4- Le carnet électronique de consultation et de saisie de données - suite

sans utiliser de papier. Autrement dit, toutes les informations sur les agnelages, les pesées 50 et 100 jours, les mortalités et les dispositions pourront être récoltées via ce carnet et transférées dans le programme



GenOvis. De plus, il sera possible de consulter les performances de chacun des animaux évalués dans le programme avec ce carnet électronique. Toutes les informations générées par le programme sur un animal évalué seront disponibles pour consultation.

Un lien avec le module d'accouplement sera aussi possible pour que le producteur puisse intégrer son plan d'accouplement dans le carnet et ainsi former ses groupes dans la bergerie.

Les impacts

Comme toute entreprise, les producteurs ovins doivent être efficaces pour atteindre, et dépasser, le seuil de rentabilité de leur ferme. Il est donc inévitable que les producteurs doivent maximiser la qualité génétique de leur troupeau afin de produire de façon plus performante. Pour faciliter leur travail, il est important qu'ils puissent avoir accès aux données, mais aussi que les tâches

en lien avec le suivi et l'utilisation de celles-ci leur soient facilitées. Le progrès génétique devrait ainsi être consolidé d'une génération à l'autre par la minimisation des mauvaises décisions de croisements. Grâce aux outils performants et à une accessibilité accrue à l'information, il sera possible pour un plus grand nombre de producteurs de contribuer à l'amélioration du cheptel ovin québécois et ainsi d'améliorer leur rentabilité !

D'ailleurs, l'équipe génétique du CEPOQ et ses collaborateurs ont l'intention de poursuivre le développement du programme GenOvis afin qu'il puisse être une référence mondiale. Je vous invite à lire l'article à la page 26 sur un de nos tout nouveaux projets de recherche portant également sur le développement d'outils génétiques. Je vous invite également à être à l'affût des prochaines parutions de l'Ovin Québec où seront détaillés d'autres développements qui sont sur notre planche à dessin...à venir !!!

Nouveau projet !

Valorisation des INDICATEURS DE QUALITÉ DE CARCASSE et des OUTILS D'AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE pour le perfectionnement du PRODUIT MIS EN MARCHÉ et de l'EFFICACITÉ DU TRAVAIL



Contexte

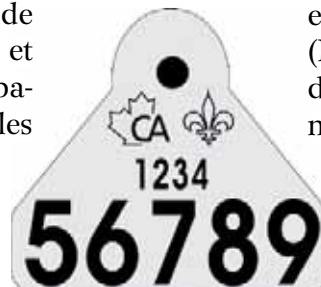
Afin d'assurer un suivi rigoureux de leur entreprise et d'obtenir des données précises, les producteurs ovins tendent graduellement à s'outiller de nouvelles technologies. Plusieurs équipements électroniques sont actuellement disponibles, notamment les bâtons de lecture, les ordinateurs portatifs (du type « *Psion* ») et les balances électroniques. Cependant ceux-ci ne communiquent pour l'instant pas entre eux et freinent l'utilisation optimale que pourraient en faire les producteurs. Les producteurs doivent avoir la possibilité d'effectuer la régie de leur élevage de façon simple mais complète et

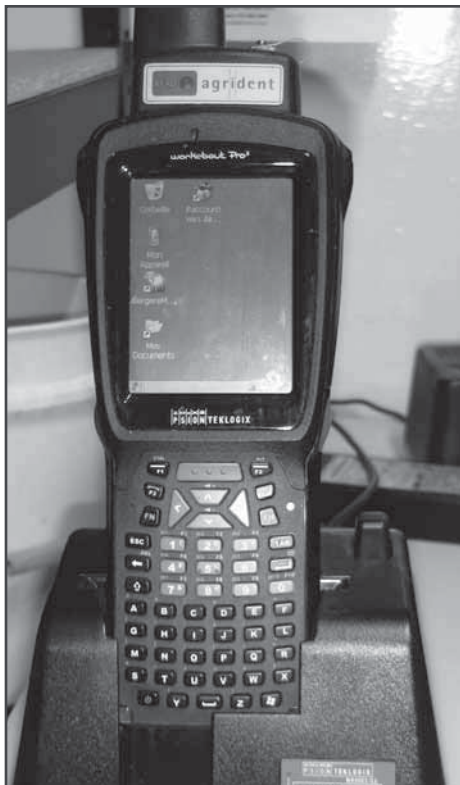
ce, en limitant le nombre de déclarations ou formulaires à produire. De ce fait, une meilleure cohésion entre les outils disponibles leur permettrait *de faire des économies de temps (et donc d'argent !)* par rapport à la gestion administrative de leur entreprise, les libérant ainsi davantage pour être plus présents en bergerie.

Avec le développement récent du module d'accouplement et de la création du carnet électronique GenOvis développé pour être utilisé dans un *Psion* (à venir avant la fin de l'année 2012), les producteurs auront en main deux outils communs qui amélioreront leur travail en bergerie et la planification des accouplements. Par ailleurs, et compte tenu de l'absence de module permettant le transfert des données de pesées officielles (50 et 100 jours) avec une balance électronique, les données doivent être saisies manuellement. L'idée du projet est donc de permettre

à ces **pesées d'être transmises directement** dans le carnet électronique et de développer un module de transfert de ces données **vers GenOvis** directement avec la plateforme web. De même, avec la saisie des naissances en bergerie à l'aide du *Psion*, les producteurs auront la possibilité d'envoyer les déclarations de naissance à Agri-Traçabilité Québec (ATQ). Le développement d'un transfert direct du *Psion* **vers le programme GenOvis et ensuite vers ATQ** facilitera le travail des producteurs et permettra également la mise à jour de l'inventaire dans le programme GenOvis.

De plus, les éleveurs ont des **déclarations de vente de sujets reproducteurs** à fournir à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ). Un module dans le programme GenOvis pourrait fournir un formulaire semblable contenant les informations nécessaires. Le producteur aurait





Un projet qui aura des retombées techniques très appliquées en bergerie !

C'est pour toutes ces raisons et ces beaux problèmes à résoudre que la FPAMQ et le CEPOQ se sont unis pour la mise en place de ce projet !

Les objectifs du projet

L'objectif principal du projet est donc de valoriser les indicateurs de qualité de carcasse et les outils d'amélioration génétique et de permettre le perfectionnement de l'efficacité du travail des producteurs.

Les **objectifs spécifiques** du projet sont :


- Permettre le transfert des données :
 - de classification des carcasses de l'Agence de vente des agneaux lourds de la FPAMQ vers la base de données GenOvis;
 - du carnet GenOvis électronique vers la base de données du programme GenOvis, puis vers la base de données ATQ pour maintenir facilement à

jour l'inventaire des producteurs ovins ou vers la FPAMQ (vente de sujets);

- Permettre la communication entre les balances électroniques disponibles sur le marché (« Tru-Test », « Gallagher ») et le Pasion qui comprend le carnet GenOvis électronique pour faciliter notamment, le transfert des pesées officielles de 50 et 100 jours;
- Effectuer une tournée d'information provinciale pour présenter aux producteurs et éleveurs toutes les fonctionnalités et applications directes à faire à la ferme avec de tels outils d'amélioration génétique;
- Produire un guide complet d'utilisation des équipements;
- Mettre en place un service de soutien technique et d'accompagnement.

ainsi simplement à remplir son carnet électronique et un fichier serait créé et prêt à être envoyé à la FPAMQ.

Enfin, pour les producteurs d'agneaux lourds, le transfert des **données de classification de l'Agence de vente** vers la base de données GenOvis permettrait de fournir des informations très pertinentes sur les **qualités carcasses** de la **descendance des béliers utilisés** en croisement terminal.

Le projet est débuté depuis juillet 2012 et se terminera en avril 2014. Vous en entendrez certainement parler au cours des prochains mois ! 



Remerciements

Nous tenons à remercier le Centre for Genetic Improvement of Livestock (CGIL), de l'Université de Guelph pour leur implication importante dans ce projet en ce qui concerne le développement des outils en génétique, plus particulièrement William Szkotnicki, informaticien en chef.

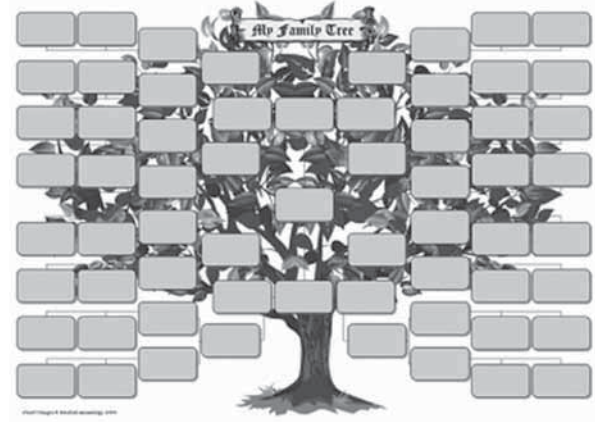
Financement

Ce projet est financé par le Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), via le Volet C « Appui à la réalisation de projets novateurs et structurants ».



Nouveau projet !

Analyse de la VARIABILITÉ GÉNÉTIQUE des RACES OVINES CANADIENNES à partir des informations généalogiques de la Société canadienne d'enregistrement des animaux.



Le « Pourquoi » du projet

On trouve au Canada 51 races ovines pur-sang reconnues par la Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA). Ces populations sont de tailles très variables, avec un total de 34 animaux (race Coopworth) à 343 768 animaux (race Suffolk) enregistrés depuis la création du registre jusqu'au 31 décembre 2010 (SCEA, statistiques annuelles). Chaque race a traversé des événements qui lui sont propres depuis la création de son livre généalogique, avec certaines races plus populaires que d'autres auprès des producteurs des différentes provinces canadiennes. Dans les principales races utilisées (Dorset, Suffolk, Arcott-Rideau, Romanov, Polypay, Hampshire, Dorper), l'amélioration génétique des caractères de croissance a été constante. Depuis la mise en place

du programme d'évaluation génétique GenOvis à la fin des années 1990, les qualités maternelles ont progressé de façon appréciable chez les races maternelles et prolifiques, en particulier avec l'apparition des indices génétiques en 2003.

La sélection génétique consiste à choisir les animaux qui seront utilisés comme reproducteurs et à maximiser leur diffusion pour que l'ensemble de la population bénéficie du progrès génétique. Toutefois, cette sélection réduit le nombre d'animaux engendrant la génération suivante et conduit souvent au déséquilibre de leurs contributions respectives au patrimoine génétique des générations futures. Certaines familles ou lignées sont souvent perdues dans ce processus, au profit de familles plus performantes. En conséquence, le progrès génétique

provoque à plus ou moins long terme une baisse de la variabilité génétique dans la population, et ceci est d'autant plus vrai lorsque l'intensité de sélection appliquée est élevée, ce qui conduit à de forts progrès génétiques à court terme mais aussi à une réduction de la diversité à plus long terme. D'autres phénomènes contribuent à la réduction de la diversité génétique au cours de l'histoire d'une population, par exemple le choix d'animaux sur la base de gènes spécifiques tels que ceux codant pour la résistance à la tremblante.

La baisse de variabilité génétique s'accompagne généralement d'une hausse de consanguinité. Un accouplement consanguin désigne l'accouplement de deux animaux apparentés (quel que soit leur degré d'apparentement). Dans les populations fermées, la hausse de



En fonction des résultats observés, des recommandations seront émises quant à la mise en place de processus permettant de quantifier et préserver la variabilité génétique dans les populations étudiées.

consanguinité est inéluctable, en particulier si la population est sélectionnée, car au fil du temps tous les animaux actifs ont un ou plusieurs ancêtres en commun. L'accouplement d'animaux ayant des liens d'apparentement étroits peut provoquer l'apparition de tares génétiques contrôlées par des gènes récessifs. L'analyse de la variabilité génétique d'une population permet, entre autres, de connaître la consanguinité moyenne dans une population et son évolution au cours du temps.

La génétique des populations permet la mise en place de programmes de sélection modifiant le patrimoine génétique de certains organismes, afin de créer des races ou variétés plus performantes ou plus résistantes à certaines maladies. Elle permet également de comprendre les mécanismes de conservation et de disparition des populations et des espèces. Ainsi, la gestion d'une population animale sélectionnée combine deux objectifs antagonistes qu'il faut combiner de façon optimale : la **recherche du progrès génétique**



et le maintien de la variabilité génétique, tous deux indispensables aux progrès de demain. Les progrès de la génétique et le recours à l'informatique et aux biotechnologies de la reproduction ont permis de créer beaucoup de progrès génétique. Les généticiens ont développé des méthodes efficaces pour optimiser le progrès génétique et la conservation de la diversité génétique.

Dans l'optique de poursuivre l'amélioration génétique des ovins canadiens tout en contrôlant le taux de consanguinité au sein des différentes races, une étude de la variabilité génétique a sa raison d'être !

Les objectifs du projet

L'**objectif principal** du projet est donc **d'établir le portrait de la variabilité génétique au sein de chacune des races pures** reconnues par la SCEM et d'identifier des stratégies pour aider les éleveurs à **ralentir la hausse de consanguinité** dans leur élevage.




Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Faire état du nombre de sujets disponibles et de la qualité des généalogies, par race, d'après les informations retrouvées sur le site de la SCEA;
- Créer un lien entre le programme d'évaluation génétique GenOvis et la base de données de la SCEA, afin de garder à jour la base de données du programme GenOvis;
- Calculer l'évolution et le taux actuel de consanguinité au sein de chacune des races reconnues par la SCEM et présentes sur le site de la SCEA;
- Établir un portrait de la situation, pour chacune des races, en listant celles qui sont les plus problématiques. Les portraits seront établis selon le nombre d'individus, le niveau de consanguinité calculé, l'effectif génétique et la possibilité de réduire ce niveau de consanguinité (avec les individus et les familles présentes au Canada);
- Créer un outil dans GenOvis qui permettra aux éleveurs d'obtenir le portrait de leur troupeau en terme de variabilité génétique;
- Sensibiliser les éleveurs sur les impacts négatifs reliés à une consanguinité élevée dans leur élevage et diffuser les résultats obtenus;
- Établir, principalement avec les partenaires de la SCEM, des stratégies pour préserver la variabilité génétique et limiter la consanguinité au sein des élevages (importation, insémination, etc.).

Les grandes étapes pour y arriver :

- ▶ Constituer des fichiers de données à partir des bases de données généalogiques disponibles à la SCEA et dans GenOvis;
- ▶ Quantifier l'information disponible en calculant divers critères démographiques;
- ▶ Analyser la consanguinité dans chaque race et son évolution au cours du temps;
- ▶ Étudier les probabilités d'origine de gènes et repérer les ancêtres les plus influents;

- ▶ Analyser la parenté entre les animaux actuels;
- ▶ Réaliser une analyse globale des résultats intra-race et entre races.

Le projet est débuté depuis avril 2012 et se terminera en décembre 2013 : nous vous tiendrons au courant ! 

Collaborateurs et partenaires de recherche

- Société canadienne des éleveurs de moutons (SCEM)
- Centre canadien pour l'amélioration des porcs (CCAP)
- Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)

Financement

Une partie du financement de ce projet a été fournie par l'entremise des conseils sectoriels du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique qui exécutent le Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada



Le 1^{er} choix...

Sur toute la ligne !



Dépôt de laine

Le prix est entre 0,50\$ et 0,75\$ la livre !!!



Fier distributeur de



5120 rue Martineau,
Saint-Hyacinthe, Québec, J2R 1T9
Tel 450-796-4242
Sans frais 888-796-4242
Fax 450-796-4243



Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (Mars 2008)
Bergerie Fleuriault	Meggie Parent	St-Gabriel-de-Rimouski	418 798-4315	Dorset-Romanov	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arcott-Rideau	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Dorper	
Bergerie Marie du Sud	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Or (novembre 2011)
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-1200	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Danville	819 839-1720	Suffolk	Or(septembre 2010)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Arcott-Rideau, Polypay	Or (juin 2009)
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Arcott-Rid, Arcott-Can	Or (octobre 2006)
Ferme-École LAPOKITA	Magella Pichette	La Pocatière	418 856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Or (juin 2011)
Ferme Édylie	Élie Murray et Édith Houle	St-Félix-de-Valois	450 889-2675	Dorper- Romanov	Argent (novembre 2009)
Projet Ferme Harrington SENC	Robert Mathieu	Harrington	819 242-8284	Icelandic	
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finnoise	Or (janvier 2004)
Ferme La Petite Bergère	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
Ferme Lapointe Senc	Jimmy Lapointe	St-Augustin	418 374-2008	Ile de France - Dorset	
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
Ferme G. Fontaine & È.-M. Arcand		Canton-de-Melbourne	819 826-2095	Icelandic	
La Moutonnière Inc	Lucille Giroux	Ste-Hélène-de-Chester	819 382-2300	East-Friesian, Lacaune	
Les Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450-377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
Les Fermes Solidar	Harold Leroux	Saguenay	418 696-3218	East-Friesian, Lacaune	
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Paul-Yves Coulombe	Paul-Yves Coulombe	St-Hugues	450 794-2456	PO, DO, HA, SU, CD	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle.

Le statut **Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *Maedi visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut **Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web (www.cepoq.com) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou martine.jean@cepoq.com.

Pour la version la plus à jour de ce tableau, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au www.cepoq.com



Votre troupeau est-il prêt pour l'hiver ?

Bonjour à tous,

Nous avons eu un très bel été qui nous a permis de faire le plein d'énergie. Nous sommes déjà rendus à l'automne et les travaux dans les champs sont presque terminés. Il est donc temps de penser à préparer vos animaux pour l'hivernement. Je présenterai donc, dans cet article, un certain nombre de points de régie à effectuer avant que l'hiver ne débute.

1- Les parasites internes et externes : Avant d'aborder la discussion, la première question à poser est : *est-ce que le troupeau ou une partie de celui-ci a fait du pâturage ?* Si **oui**, il faut établir un protocole de traitement sur tous les sujets ayant été à l'extérieur avant bien entendu qu'ils soient mélangés à d'autres moutons n'ayant pas pâture. Votre médecin vétérinaire est un précieux allié pour établir avec vous un protocole de traitement de votre troupeau. En général, on conseille l'utilisation des ivermectins (« *ivomec* ® » entre autres) qui sont efficaces pour les parasites internes en dormance, ce qui est le cas pour une bonne majorité de parasites l'automne. Selon les recommandations du vétérinaire, d'autres produits peuvent être utilisés selon la rotation établie pour le troupeau, mais en tenant compte du fait qu'en général les parasites en dormance seront moins touchés, donc on aura besoin d'un rappel vers le printemps. Selon l'étude réalisée en 2000 par la FMV¹, les animaux n'ayant pas pâture n'ont pas une charge parasitaire suffisante pour qu'il soit nécessaire de les traiter pour les parasites internes. Cependant, pour les parasites externes, il faudra s'y attarder puisque la réclusion favorise des contacts plus étroits entre les animaux, donc une possibilité de contamination plus grande. Encore là, le praticien qui suit votre élevage pourra vous conseiller sur le choix du produit à utiliser, particulièrement pour les poux broyeur (sujet d'un précédent article de ma part cette année).

2- La désinfection de la bergerie : *A-elle été faite ?* Si **non**, il faut la prévoir avant que le froid de l'hiver ne sévise. C'est une étape cruciale de la prévention des maladies dans un élevage et qui comprend : l'écurage, le nettoyage avec un savon détergent (le plus important) et la désinfection avec un produit approprié, comme les multiphénoliques par exemple.

Pensez-vous que ces animaux devraient être traités contre les parasites ?



3- La tonte : Prévoir et planifier cette étape de régie durant l'hivernement va permettre une ventilation plus efficace des bergeries isolées.

4- L'eau : *L'eau d'abreuvement a-t-elle été analysée dans la dernière année ? Sera-t-elle en quantité suffisante pour l'hiver ? Y a-t-il suffisamment d'abreuvoirs propres et accessibles et en nombre suffisant ?* il ne faut surtout pas négliger l'apport en eau dans l'élevage, c'est le point de départ de la santé.

5- Les aliments : *En quantité suffisante ? Leur qualité ?* Avec son conseiller, il faut prévoir l'établissement d'un programme alimentaire pour que tous les groupes aient une alimentation adéquate et répondant à leurs besoins. Il n'y a pas d'animaux en santé si on ne les alimente pas correctement.

6- La ventilation : Il est important de vérifier la ventilation et d'y apporter les modifications nécessaires. Une mauvaise ventilation provoquera des conditions d'ambiance inadéquates et entraînera des problèmes de pneumonies, première cause de perte en élevage ovine.

¹Bélangier, D., Arsenault, J., Dubreuil, P., Girard, C. 2001. Rapport du projet intitulé « Évaluation du statut sanitaire des troupeaux ovins du Bas-St-Laurent et de l'Estrie ». FMV, St-Hyacinthe. Document disponible sur Agri-Réseau, www.agrireseau.qc.ca.

7- La pharmacie : Revoir avec son vétérinaire les produits qui sont utilisés dans l'élevage. Passer en revue les médicaments pour y enlever tous ceux qui sont périmés ou contaminés. En profiter pour passer en revue les protocoles de traitements pour en valider l'efficacité et y apporter les correctifs nécessaires.

8- Réforme : Il est pertinent de faire une réforme sensée avant l'hivernement pour diminuer la concentration animale dans les bâtiments et éviter de garder des animaux malades ou non productifs.

9- Programme de médecine préventive : Il faut profiter de ce moment de calme avant l'hiver pour évaluer les mesures préventives à faire pour les prochains mois. Il faut voir avec son conseiller Ovipro et son médecin vétérinaire le secteur de la reproduction en lien avec les résultats économiques et de production antérieurs. *Par exemple, doit-on augmenter le rythme d'agnelage, la fertilité, la prolificité ? Doit-on avoir recours à la photopériode, aux CIDR, à l'insémination ?* Il faut revoir la régie autour de l'agnelage pour y diminuer la mortalité des agneaux qui est en général beaucoup trop haute au Québec. On comprend qu'augmenter le nombre d'agneaux nés doit obligatoirement s'accompagner d'une diminution de la mortalité néonatale, il en va de la rentabilité de l'entreprise. Est-ce qu'il y a des améliorations à faire pour lutter

contre les principales conditions pathologiques de l'entreprise, comme les pneumonies, la coccidiose, les avortements, les mammites, les arthrites, le « pink eye », etc.

10- Maladies chroniques : Il faut aussi revoir les stratégies de contrôles et d'éradications des maladies chroniques. Il faut s'informer et s'inscrire si possible dans le programme d'assainissement des troupeaux pour le maedi-visna dont le CEPOQ en est le responsable. S'informer et s'inscrire si possible dans le Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante (PVCTT). Diminuer la prévalence de la paratuberculose et de la lymphadénite caséuse doit aussi être un but visé de l'élevage et faire partie d'une approche globale de santé et de salubrité alimentaire. Il en découlera certainement une meilleure rentabilité de l'entreprise.

11- Vaccination : Il faut aussi en profiter pour revoir son programme de vaccination, principalement contre l'entérotoxémie, le tétanos et la lymphadénite caséuse.

12- Biosécurité : Il faut apporter les modifications nécessaires aux bâtiments pour améliorer la biosécurité du troupeau : par exemple, installer un pédiluve, prévoir une pièce pour changer ses vêtements avant d'entrer dans la bergerie, aménager une quarantaine et une infirmerie, etc.

Bref, beaucoup de pain sur la planche et beaucoup de remise en question sur les pratiques de l'entreprise! Cet exercice est primordial à faire et cette saison automnale est un moment propice à cela.

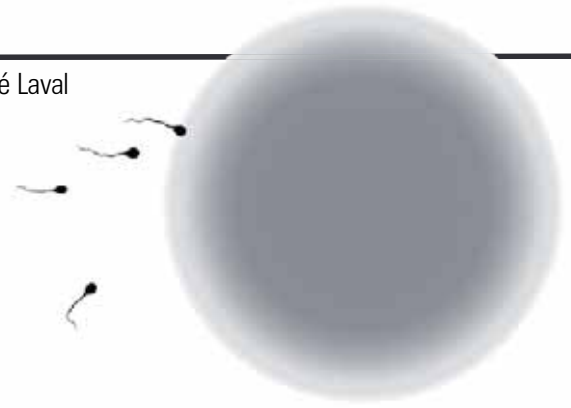
Il me fera toujours plaisir de répondre à vos questions en lien avec cet article ou à toutes celles en lien avec la santé ovine, un sujet passionnant !

Les tests de **maedi-visna** sont maintenant de retour de façon permanente au Laboratoire d'expertise en pathologie animale (LEPAQ). Il vous est donc possible d'inscrire votre troupeau au « Programme québécois d'assainissement des troupeaux ovins pour le maedi-visna », dont je suis le coordonnateur en collaboration avec Mme Martine Jean du CEPOQ.

Note Importante

Le CEPOQ, par le biais du programme GenOvis, inclura les résultats de génotypage pour la maladie de la Tremblante, dont les éleveurs acceptent leur publication, via le certificat de performance. Cependant le CEPOQ **ne recueillera que les résultats de génotypage provenant de laboratoires accrédités** par l'ACIA. La liste est disponible sur leur site Internet.





L'insémination avec semence congelée... à la rescousse de l'amélioration et de la diversité génétique de nos troupeaux !

L'insémination artificielle (IA) est une technique qui a grandement contribué à accélérer les gains génétiques et, par le fait même, l'atteinte de niveaux élevés de productivité au sein de nos troupeaux de bovins laitiers et de porcs. Chez les ovins, les mêmes gains de productivité peuvent être envisagés. Outre le progrès génétique, l'IA est aussi un moyen de réduire l'incidence de maladies comme la tremblante, par la diffusion de semence de béliers génétiquement résistants à cette dernière. Finalement, l'insémination permet, par l'importation de semence d'autres pays, de solutionner les problèmes de consanguinité observés dans certaines races.

L'IA avec semence fraîche n'est plus techniquement disponible au Québec depuis 2002. Mais, depuis deux ans, plusieurs producteurs de races pures ont démontré un intérêt pour l'importation de semence (congelée). Cependant, en raison de la faible vigueur de la semence décongelée, le niveau technique requis pour réaliser efficacement ce type d'IA est relativement élevé : il exige de **mieux contrôler la coordination entre l'ovulation et l'IA et de procéder à une insémination intra-utérine par laparoscopie**. Compte tenu des coûts importants (importation de semence, synchronisation des chaleurs, frais vétérinaires pour l'insémination...), il est essentiel d'optimiser la fertilité lors des IA avec semence congelée. De plus, avec la disparition des éponges vaginales du marché canadien, toutes nos références techniques pour la synchronisation de l'ovulation sont à revalider. C'est pourquoi un projet de recherche s'impose !

Mieux coordonner l'ovulation et l'IA

Comme le CIDR n'est utilisé en Amérique du Nord que depuis trois ans, notre expérience avec cet implant en IA est quasi inexistante. Ce nouveau produit est techniquement différent de l'éponge vaginale et ces différences font varier la séquence des événements physiologiques – chaleur et ovulation – qui ont une importance majeure sur les résultats obtenus en

IA. Il est donc primordial que les protocoles de synchronisation avec CIDR soient maîtrisés et qu'ils soient adaptés aux différents types de races du Québec, et ce, dans le but d'obtenir un taux d'induction des chaleurs d'au moins 95 % dans un court délai. Mais, même avec un protocole de synchronisation efficace, le moment de la venue en chaleur varie d'un groupe de brebis à l'autre (saisonnalité et fertilité naturelle des races, mois de l'année, alimentation...). Malgré cela, chez la brebis, la technique traditionnelle veut que les inséminations soient normalement réalisées à temps fixe, soit à 52 h de la fin du traitement progestatif. Ce « compromis » est justifiable économiquement, mais il affecte grandement les taux de réussite. Ainsi, afin de mieux coordonner l'ovulation et le dépôt de la semence, la réalisation de l'IA en fonction de la venue en chaleur réelle, plutôt que de la fin du traitement de progestérone, est une



avenue que nous étudierons, toujours dans le but d'optimiser la fertilité en IA avec semence congelée.

L'insémination intra-utérine par laparoscopie, une technique à enseigner

En raison de la faible demande antérieure, peu de vétérinaires œuvrant en production ovine au Québec maîtrisent adéquatement la technique d'IA par laparoscopie pour pouvoir en réaliser efficacement de façon commerciale. La formation de main-d'œuvre spécialisée pour la réalisation des inséminations par laparoscopie avec de la semence congelée est un maillon essentiel si l'on veut pouvoir répondre aux demandes des producteurs ovins pour ce type d'IA. La formation des vétérinaires intéressés par la technique est un des objectifs du projet.

Le projet « Utilisation du CIDR pour l'insémination artificielle avec semence congelée chez la brebis »

Spécifiquement, ce projet vise à comparer les performances en IA intra-utérine avec semence congelée de trois protocoles de synchronisation des chaleurs et d'IA réalisés en saison sexuelle.



protocoles de synchronisation-IA évalués. Ainsi, nous visons inséminer 60 brebis par essai, donc 360 brebis par race et 1 080 brebis au total. Les taux d'induction des chaleurs, la fertilité et la prolificité seront étudiés.

La semence congelée utilisée proviendra de centres d'IA reconnus dont les normes sanitaires sont conformes aux exigences en vigueur au Canada. Lors des IA, les paillettes des différents béliers seront réparties également entre les différents traitements et la qualité de la semence sera évaluée pour contrôler l'effet de la semence (béliers).

État d'avancement

Les producteurs ayant le nombre de femelles requis, enregistrées et inscrites à GenOvis ont déjà été sélectionnés. Les démarches sont entamées afin d'importer la semence de béliers améliorateurs pour chaque race, et ce, avec comme objectif de débiter les IA en novembre.

Les résultats vous seront communiqués au printemps 2013.



Financement

Une partie du financement de ce projet a été assurée par Agriculture et Agroalimentaire Canada, par l'entremise du Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA). Au Québec, la part destinée au secteur de la production agricole est gérée par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



Société des éleveurs de moutons
de race pure du Québec





Un programme de santé et sécurité sur votre ferme, y avez-vous pensé?

« Je n'ai pas le temps de penser à ça » me direz-vous...mais si vous vous arrêtez pour y réfléchir un peu, je suis certain que vous serez en mesure de vous remémorer la fois où, sur votre entreprise, un incident est survenu. Chacune de vos entreprises a sa petite histoire, avec dans la majorité des cas des conséquences mineures, mais il y a toujours l'exception avec la conséquence tragique.

Beaucoup d'entre vous accordent une importance à la sécurité sur vos fermes. L'élaboration d'un programme de prévention vient en quelque sorte évaluer les risques et définir un plan d'action face à ceux-ci. Voici, en gros, différents volets qui sont touchés par ce type de programme :

- L'encadrement et la formation en santé et sécurité de la main d'œuvre, en incluant les membres de votre famille;
- L'évaluation point par point des zones à risque dans vos bergeries, en incluant aussi la manipulation des animaux et l'utilisation des équipements;
- L'évaluation de la machinerie, en la rendant conforme et sécuritaire.

Pour vous faire une tête sur ce à quoi ressemble un programme de prévention à la ferme, le site web de la Mutuelle de prévention de l'Union des producteurs agricoles (UPA) contient toutes les informations pertinentes (<http://www.mutuelle.upa.qc.ca/ScriptorWeb/scripto.asp?resultat=219098>). Il y a aussi une section vidéo sur tous les aspects d'un programme de prévention. Pour ceux qui cotisent à la CSST, devenir membre de cette mutuelle pourrait au bout de quelques années générer des économies sur vos cotisations, en plus de vous donner accès à un conseiller en prévention. Je sais bien que pour la très grande majorité d'entre vous, il n'est pas possible d'avoir accès à un conseiller en prévention. Par contre la CSST a développé au fil des années une panoplie de documents et de publications qui pourrait vous aider à réaliser ce fameux programme de prévention.

Voici quelques exemples de documents qui peuvent vous aider, documentation trouvée sur le site internet de la CSST (www.csst.qc.ca), dans la section *Publications* :

■ Brochure « Démarche d'inspection pour le secteur agricole »

Cette brochure propose aux producteurs agricoles une démarche d'inspection « une cible à la fois ». Il s'agit de diviser la ferme en plusieurs « zones d'activité » et de les inspecter une à une. Cette façon de faire permet d'identifier les risques associés à une étape de la production, à un lieu de travail précis, à un groupe d'équipement ou, encore, à une tâche particulière. Dans cette brochure, on peut lire qu'au Québec, on compte au total 20 accidents mortels par année. Toutefois, trois seulement sont déclarés à la CSST. Les causes d'accidents mortels les plus fréquentes sont le **tracteur**, suivi de la **machinerie** et des **chutes de hauteur**.

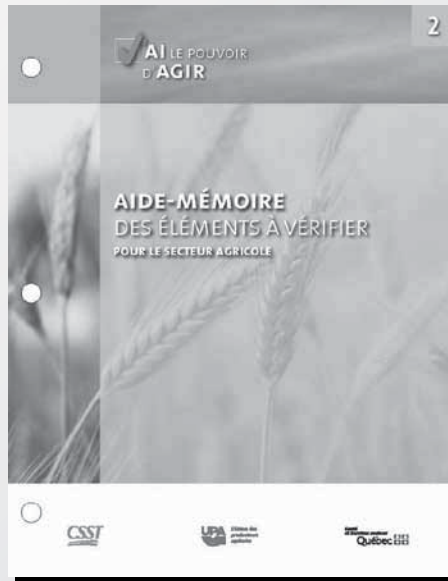


(Source : <http://www.mutuelle.upa.qc.ca/ScriptorWeb/scripto.asp?resultat=219098>)

■ **Brochure « Aide-mémoire des éléments à vérifier pour le secteur agricole »**

Cet aide-mémoire aidera à préparer les inspections et à déterminer les éléments à vérifier selon les lieux, les équipements et les méthodes de travail. Il pourra également être utile à l'élaboration des politiques d'achat.

(Source : http://www.csst.qc.ca/publications/100/Documents/DC100_1621_web1.pdf)



■ **Brochure « Rapport d'inspection pour le secteur agricole »**

Cet outil est mis à la disposition des producteurs agricoles, des travailleurs et des conseillers en prévention pour les aider à effectuer une tournée d'inspection selon des étapes prédéterminées. Le rapport tient compte des risques liés aux tâches et aux diverses activités de la ferme.



Réaliser un tel programme nécessitera du temps et de la réflexion. Il est recommandé de commencer une étape à la fois en ciblant un secteur, puis faire la démarche jusqu'au bout. Petit à petit, vous développerez une culture en santé et sécurité qui sera, je le souhaite, contagieuse autour de vous.

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	bergeriedespetsanges@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalbe	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450-588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418-635-1329	petite.bergere@hotmail.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com



FERME FEBER

Éleveur Dorset

418 497-2146

www.lafermefeber.com

Équipement de bergerie à vendre (fin d'opération)

- ▶ 40 - 45 mangeoires en bois, 8' x 12" (foin et moulée)
- ▶ « chute » de travail 27', avec porte guillotine et porte de séparation,
- ▶ chariots pour balles rondes
- ▶ panneaux de séparation
- ▶ balance avec cadran
- ▶ chariot à moulée
- ▶ matériel divers pour clôtures, agnelage, reproduction, tonte, contention, etc.

Aussi brebis et béliers Arcott Canadien, Dorset, Rambouillet et Black Romney.

Francois et Susanne Roesch
450-247-3521 / cedarwood48@gmail.com

Béliers et agnelles HAMPSHIRE

- ➔ musculature équilibrée
- ➔ lignées productives
- ➔ contrôle GenOvis
- ➔ gras dorsal
- ➔ œil de longe
- ➔ gigots développés



Joël Girard, 418 345-2321
joelmuc@hotmail.com



M.H. Equipement

*Fabrication de vire-ovin • Soudure
Réparation • Vente*

Mario Houle
210, 6^e Rang, St-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0
Téléphone : 819 229-3222

Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963
Béliers paternels génotypés

La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge
150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350
amelie@manasan.qc.ca
www.manasan.qc.ca

David St-Onge
Tonte de moutons/Sheep shearing

Qué./Ont.

Partout selon le nombre de têtes
Anywhere according to flock size

450 361-9750

Ferme Ovimax senc.

Josée Couture et Sylvain Blanchette

Éleveurs Arcott Rideau

- ✓ Suivi Genovis avec mesures ultrasons (œil de longe et gras dorsal)
- ✓ Statut Or - Maedi-visna
- ✓ Troupeau génotypé
- ✓ PVCTT, niveau A, voie 3

Béliers RR et Agnelles QR disponibles

202 route 230 ouest
St-Philippe-de-Néri, Québec, G0L 4A0
418 498-9989 • fermeovimax@videotron.ca



Troupeau fermé - GenOvis
Statut or - maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés

Bergerie de l'Estrie

Romanov
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Andrée Houle & François Roux
559, rue Des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9
Tél. : 819 849-3221
Télec. : 819 849-0475
froux1@videotron.ca

Vous désirez annoncer votre entreprise dans Ovin Québec... visitez le

www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/publications

pour plus d'informations.

Take the guesswork out & put the **PROFIT** back in!



SheepBytes.ca Ration Balancer

40% of the cost of producing a market lamb is in the feed. Use the most effective tool to manage this critical aspect of your flock profitability!

SheepBytes is your online, cost-effective answer!

- Optimize Animal Performance
- Prevent Nutrition Problems
- Manage Feed Costs

SheepBytes eliminates the guesswork and tedious manual calculations of one of the most important parts of your business.

I'm very impressed. This program has already helped us make a great improvement to our feeding system.

– Eric Verstappen, High Prairie, Alberta

Effective ration balancing, feed testing, feeding systems, feed waste monitoring, body condition scoring, and flock health management are all essential to achieving profitable sheep operations.

SheepBytes 2012 is an online program which provides data security and easy access from any computer, any time.

Register Today!

For more information, and to see a demo of the software, visit

www.sheepbytes.ca



Producteurs Patrick Frappier et Natacha Breton exploitent 300 brebis Finnoise pur sang sur leur ferme située dans la région de Sherbrooke au Québec.

Grober Nutrition a demandé à Patrick d'essayer le nouveau lait de remplacement LambGro^Å. Voici son témoignage :

"Pendant 6 semaines, nous avons servi aux animaux le lait de remplacement Lamb Gro^Å à l'aide de notre système d'alimentation automatique. Nous avons été impressionnés par la santé des agneaux ainsi que par leur croissance. La consommation et la palatabilité étaient excellentes tout au long de l'essai et le produit s'écoulait avec facilité à travers la machine."

"Nous utiliserons dorénavant le lait de remplacement Lamb Gro^Å et nous le recommandons à tous les producteurs d'agneaux."



(800) 265-7863 x210

orders@grober.com www.grobernutrition.com/fr

Producteur FI Dorset-Romanov



1-866-458-2929 • info@domainedumoutondor.com

Service d'écurage personnalisé
pour bergeries et étables



Partout en région

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES 2012

DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC
ET DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS D'OVINS DU QUÉBEC

À tous les producteurs et productrices d'ovins du Québec ainsi qu'aux membres des syndicats régionaux affiliés

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons aux assemblées générales annuelles du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec et de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, lesquelles se tiendront aux dates et au lieu suivants :

Date : 15 novembre à compter de
13 h 30 (inscription à 12 h 30)
16 novembre à compter de 9 h

Lieu : Hôtel Le Victorin, 19, boul. Arthabaska Est
Victoriaville (Québec) G6T 0S4
819 758-0533

Le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du plan conjoint comportera notamment les points suivants :

- Bilan des activités de la dernière année
- Bilan des activités de l'Agence de vente des agneaux lourds
- Modifications au Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds
- Présentation des États financiers 2011-2012
- Modification au Règlement sur les contributions des producteurs d'ovins
- Présentation de l'étude du coût de production ovin réalisée par le CECPA
- Étude des résolutions

Comptant sur votre présence et votre participation, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Marie-Eve Tremblay,
directrice générale de la FPAMQ